ADMINISTRATION 4, rue Paradis, 4

APRESER MANDATS ET COMMUNICATIONS A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES & Lyon : Acence FOURNIES Rue Confort, 14 A Paris : Acence HAVAS Place de la Bourse, 3

# JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDAN

48, rue de la République, 48

RÉDACTION

LES MANUSCRITS NON INSERÉS

ME SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHONE EY DEPARTEMENTS LIMITROPHES 3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 am, 18 fs.

AUTRES DÉPARTEMENTS S mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

#### AUJOURD'HUI:

L'autopsie du baron de Reinach. La Dynamite. La Semaine agricole.

#### PROPOS DU LUNDI

La compagnie des tramways postule auprès du conseil municipal pour obtenir le droit de faire quelques changements, soit à ses trajets, soit à ses horaires. Il s'agit d'allonger certaines lignes, d'en dédoubler d'autres, d'en supprimer une, - tout cela d'ailleurs n'ayant pas une bien grande importance et ne devant pas perturber sensiblement les us et coutumes de nos concitoyens.

Mais, puisque cette question des tramways revient sur le tapis et que le conseil va avoir à en délibérer, je m'empresse de saisir l'occasion par les cheveux et de soumettre à nos édiles la réclamation suivante : C'est celle que, par ma voix, lui adresse toute la banlieue Īvonnaise.

Quand on a installé ici les tramways, il a été, a priori, convenu que le prix des places serait, - je cite uniquement, pour abréger, les places d'impériale de dix centimes dans l'intérieur des limites de l'octroi et de quinze centimes pour les parcours dépassant ces limites.

C'était tout à fait équitable. Il ne serait pas juste qu'un contribuable parce qu'il est logé dans un quartier éloigné où il profite moins bien qu'au centre de la ville des services de lla voirie, de l'eau, du gaz, etc., - il ne serait pas juste que ce contribuable qui, cependant paye des impôts aussi lourds, ponr ce gaz, cette voirie, cette eau, que les heureux privilégiés de la rue de la République, — il ne serait pas juste qu'il ne put pas seulement se faire conduire à sa porte sans payer encore un supplément de prix.

C'est au point où s'arrêtent les exigences de l'octroi, au point où le contribuable est délivré des impôts municipaux, c'est à ce point-là que le tramway lui coûte plus cher, - rien de plus na-

Seulement, si c'est là ce qui a été convenu, ce n'est pas précisément ce qui se pratique. En fait, quand le bon sens disait « limites de l'octroi », la compagnie s'est empressée de comprendre « barrières actuelles de l'octroi », et elle s'est encore plus hâtée de placer ses bureaux de contrôle juste en face des bureaux de l'octroi municipal.

Or, il n'y a là qu'un malheur : c'est que les barrières ne sont nullement aux limites de l'octroi. C'est même, actuellement, une des grosses querelles de toute unepartie de la population lyonnaise avec la municipalité. Il y a, par delà les barrières, une infinité de gens compris dans ce qu'on appelle la deuxième zone et qui, payant exactement les mêmes impôts que les contribuables du centre, sont réduits, par leur situation en dehors de l'octroi auquel ils sont soumis, à un tas de formalités, de démarches, de déplacements, — enfin à toutes ces innombrables petites vexations que la bureaucratie

française sait si bien envenimer. On répond à leurs réclamations que c'est très difficile, presque impossible de reculer les barrières jusqu'aux vraies limites de l'octroi, parce qu'il y a là tant de rues, tant de carrefours, tant de passages, qu'il faudrait une armée d'employés et on ne sait combien de postes et de bureaux. C'est pour cela qu'on a cher-

ché les emplacements formant encles, soit par le voisinage d'un mur d'enceinte, soit par celui d'une ligne de chemin de fer, - et voilà pourquoi à la Guillotière, par exemple, toutes les barrières d'octroi sont juste à la ligne de Genève — tandis que les contribuables de la deuxième zone s'étendent plus loin à des centaines et à des centaines de mètres.

Mais cette raison-là, bonne pour l'octroi, je l'admets, ne vaut plus rien du tout pour le tramway. Le contrôleur du tramway n'a pas à circonscrire un cordon de surveillance autour de la ville, il contrôle sa voiture où cela plaît à sa compagnie, sur n'importe quel point du parcours ce contrôle est aussi par-

De sorte qu'on se demande pourquoi il s'est avisé, ce contrôleur, de s'installer en face du bureau d'octroi au lieu d'aller édifier sa petite baraque à l'endroit où s'élève le poteau portant : limite de l'octroi de Lyon.

Je ne vois de la part de cet employé qu'un prétexte à alléguer: le besoin de sociabilité qui lui rend précieuse la société de ces messieurs du bureau d'en face. Mais je dois ajouter que, pour les contribuables qui payent un sou de plus, chaque fois, cette satisfaction donnée à l'instinct sociable du contrôleur, le prétexte semble insuffisant.

Toute la banlieue de la 2e zone demande donc que, soumise aux mêmes charges que l'intérieur de la ville, et, de fait, bien plus mal partagée, sous tous les rapports, elle ne soit pas encore cette fois sacrifiée sans droit et sans raison.

Rien ne légitime, rien ne justifie cet empiètement de la compagnie et cette véritable atteinte à l'esprit de son cahier des charges.

Et puisqu'elle demande au conseil municipal certaines autorisations et certaines faveurs, il semble que ce serait bien le cas de lui répondre: - Donnant, donnant; vous aurez vos faveurs, mais vous renverrez vos contrôleurs à la place où, depuis le début, ils devraient se te-

PAUL BERTNAY.

# La Politique

La Chambre a suivi les conseils du gouvernement : elle ne s'est pas laissé hypnotiser par les scandales du Panama, elle a résolu de prouver au pays qu'elle était capable de mener de front avec l'œuvre de justice, que la corruption de quelques-uns de ses membres a rendus indispensables, l'étude des réformes, surtout des réformes budgétaires, attendués par la démocratie; elle a repris, en un mot le cours de ses travaux, et, pour son début, elle a fait un coup qui n'est pas précisément un coup de maître ; elle a en moins d'une heure, cassé les reins à la réforme des boissons, à laquelle on travaillait depuis cinq ans et qui, ayant franchi l'étape difficile de la suppression du privilège des bouilleurs de cru, se trouvait presque réalisée.

C'est l'amendement Chiché qui a été la pierre d'achoppement du projet. L'amendement Chiché écartait l'augmentation du droit de licence proposée par la com-mission du budget, en cela fidèle exécutrice du programme Turrel. Or, on sait que cette augmentation était destinée à combler, dans la proportion d'une ving-taine de millions, le déficit résultant de la suppression, déjà votée en principe, de tous les droits que perçoit l'Etat sur les vins, bières et cidres. Le vote de l'amendement Chiché impliquait donc, si la majorité qui a montré jusqu'ici quelque zèle pour la réforme des boissons, ne s'est

l'obligation de trouver quelque part les vingt millions qu'on ne prendra pas sur les licences des débitants.

La majorité a bien supprimé les vingt millions des licences, mais elle s'est déclarée impuissante à les remplacer. D'où une débâcle complète : ajournement à lundi de la suite du débat et démission du rapporteur. On dit déjà que le projet est enterré; en sorte que, faute de vingt millions qu'on pourrait très bien trouver si on voulait se donner la peine de les chercher sérieusement, nous continuerons à payer notre vin le double de ce qu'il vaut, et voilà une des réformes les plus impatiemment attendues par le pays, à vau-l'eau.

Dès les premiers incidents de la discussion, il y avait des gens qui soutenaient que la majorité de la Chambre n'avait jamais eu l'intention de nous donner le vin à bon marché, que les dégrèvements votés avec une si belle ardeur ne l'étaient que pour la montre, et qu'en fin de dé-bat, toute la réforme s'écroulerait. Cela s'imprimait même carrément dans les journaux. Si la Chambre veut donner raison à ceux qui l'accusent de berner le suffrage universel, elle n'a qu'à continuer comme elle a commencé.

JEAN-CLAUDE.

PAR SERVICE SPECIAL

## Informations Politiques

## Paris, 11 décembre.

LE SUCCESSEUR DE M. DE BEAUREPAIRE

Le XIXe Siècle croit que les candidats ayant le plus de chances pour recueillir la succession de M. de Beaurepaire sent M. Rau, avocat général, et M. Falcimaigne, directeur des affaires civiles au ministère de

#### L'AFFAIRE FRANCIS

L'affaire de l'anarchiste Francis se poursuit rapidement. Dans huit jours environ,

M. Atthalin aura clos l'instruction.
Francis, Bricou et la femme Delangle comparaîtront devant les assises de la Seine dans la première ou seconde quinzaine de janvier, mais certainement dans l'une ou l'autre des deux sessions de ce mois. C'est M' Georges Desplas qui présentera la défense de Francis.

M. DRUMONT

C'est le 17 décembre que M. Drumont bénéficiera de la libération conditionnelle après avoir accompli la moitié de sa peine.

#### LA SANTÉ DE M. JULES RONJAT

M. Jules Ronjat, procureur général près la cour de cassation, est très malade à Hyères, où il est installé depuis le mois d'oc-

tobre. Son état s'est aggravé depuis quelques jours au point que tout espoir de le sauver semble perdu et l'on attend d'une minute à l'autre un dénouement fatal.

Le gendre de M. Ronjat, M. Paul Tournade, substitut du procureur de la République, doit partir aujourd'hui pour Hyères.

#### DYNAMITE ET PANAMA

Chartres, 11 décembre. On a trouvé placardées dans les quartiers excentriques de la ville des affiches rouges portant comme titre : Dynamite et Panama et signées: Un groupe d'anar-

Les auteurs de l'affiche font l'apologie des récents attentats anarchistes et ils attaquent l'armée, particulièrement le général Dodds et les troupes du Dahomey, les bourgeois, les patrons et les magistrats.

La police a fait arracher ces affiches.

#### Nouvelles Militaires

Paris, 11 décembre. Les décerations accordées à l'armée le 1er janvier prochain, seront moins nombreuses qu'au

Les prometions et nominations comprendrent: Dans l'infanterie, 2 commandeurs, 22 officiers, 118 chevaliers et 165 médaillés militaires.

I4 juillet.

tance le cavalier.

nouveau. Le cavalier ne galopait plus, il allait au pas, fumant son cigare et prenant

Dans la cavalerie, 1 commandeur, 6 officiers, 84 chevaliers et 49 médaillés militaires. Dans l'artillerie, 9 officiers, 50 chevaliers et 38

médaillés militaires. Dans le génie, 4 officiers, 20 chevaliers et 11 médaillés militaires.

Dans la gendarmerie, 3 officiers, 21 chevaliers et 320 médaillés militaires. Dans l'état-major, 1 commandeur, 5 officiers et

14 chevaliers. Dans les services administratifs. 1 commandeur 3 officiers, 45 chevaliers et 17 médaillés militaires. Dans le service sanitaire, 6 officiers, 21 chevaliers et 5 médaillés militaires.

#### La Réforme des Boissons

Paris, 11 décembre.

La commission du budget s'est réunie cette après-midi pour rechercher les ressources destinées à combler le déficit de 20 millions créé dans le projet de la réforme des boissons par le rejet de l'élévation du droit sur les licences. La commission a examiné les diverses

propositions en présence; elle a repoussé l'établissement d'un demi-décime sur les droits de mutation; en outre, quoique la plupart de ses membres fussent favorables à l'établissement d'un impôt sur les opérations de Bourse, la commission n'a pas cru devoir accepter cette solution, dent la mise en pratique ne peut se faire immédiate-

La commission a alors décidé de disjoindre la réforme des boissons du projet de budget pour l'exercice 1893.

Toutefois, plusieurs commissaires ayant fait observer que la Chambre n'accepterait certainement pas cette disjonation, la commission a résolu de proposer: 1º L'élèvation de 156 fr. 25 à 256 fr. 25 du droit sur l'alcool; 2º le rétablissement des licences s

La nouvelle surtaxe sur l'alcool produira 18 millions, et le rétablissement des licences 2 millions. Les licences pour Paris seront soumises aux mêmes droits que ceux appliqués en province, c'est-à-dire 125 fr. pour les marchands en gros et 60 fr. pour les petits débitants.

La commission a ensuite désigné un nouveau rapporteur pour les boissons en rem-placement de M. Salis, démissionnaire. M. Autonin Dubost a été choisi, mais il a

Dans ces conditions, M. Salis a été prié de reprendre son rapport. Il y a consenti à la condition que le président. M. Casimir-Périer, rendrait compte à la Chambre des nouvelles résolutions de la commission du

## L'Autopsie du baron de Reinach

Paris, 11 décembre. Rien de nouveau au sujet de l'autopsie du baron de Reinach.

Comme vous le savez, MM. Clément, Brouardel et Richardière sont rentrés hier à Paris, par le train parti de Beaudans un compartiment réservé de première classe. Les journalistes parisiens sont revenus par le même train. M. Clément a refusé obstinément de leur communiquer aucun résultat de l'autopsie. « Demandez au juge d'instruction, ré-

pondait-il, je ne peux rien dire. »
Quant au juge d'instruction, il invoquait le secret professionnel. M. Clément ne quittait pas d'une se-

melle MM. Brouardel et Richardière. afin qu'ils ne fussent pas tentés de

La boite contenant les viscères, le foie, le cerveau, le cœur, les poumons et une partie de la moëlle épinière du baron de Reinach a été transportée, à l'arrivée à Paris, au laboratoire de texicologie. Les viscères seront soumis à des réactifs chimiques et physiologiques pour dé-terminer d'une façon très exacte s'il y a eu empoisonnement.

M. Clément communiquera demain à la commission d'enquête le procès-verbal de la journée d'hier.

Contrairement au bruit reproduit par divers journaux, que les médecins au-

le correspondant du Figaro dit:

« Je ne puis recueillir que ce renseignement : Aucune opinion n'a été exprimée par les opérateurs au cours de leur lugubre travail; aucune expérience n'a été faite.»

Un rédacteur de la Libre Parole raconte qu'il a pu assister au commencement de l'autopsie:

Malgré les précautions prises, dit-il, nous avons pu suivre à peu près toutes les pha-ses de l'opération. Le cercueil ouvert a été dressé; on a croisé les mains du défunt sur la poitrine, puis on l'a tout doucement étendue sur la table de dissection. On l'a déshabillé ensuite.

A partir de ce moment, les médecins et leurs aides entourant la table, il nous a été difficille de bien distinguer ce qu'ils fai-saient. M. Bertillen, a plusieurs reprises, s'est écarté du groupe et a transporté les bocaux.

Les becaux que nous avens aperçus, remplis d'une matière brune, ont été scellés au moyen de tresses blanches et de cire rouge. Nous n'avons pu suivre plus longtemps l'opération : on est venu nous déloger de la cachette où nous étions embusqués.

Le Journal, parlant de l'autopsie de M. de Reinach, dit que le refus opposé par le parquet aux réclamations des journalistes a produit une grande impression à Beauvais même. Actuellement, quoi qu'il soit établi que c'est bien M. de Reinach qui était dans le cercueil, beauconp de personnes doutent. Elles se figurent que l'on a tenu à ne faire la reconnaissance devant des personnes officielles que parce qu'il y a quelque chose à cacher.

Dans son numéro de ce matin, la Libre Parole dit que le baron de Reinach s'est empoisonné, et elle donne les détails suivants sur les circonstances dans lesquelles ce fait s'est produit :

Le samedi soir, vers onze heures, le baron de Reinach en rentrant chez lui trouva son gendre qui l'attendait et lui annonça qu'il était impliqué dans les poursuites. Une scène de famille des plus violentes s'ensuivit, le baron reprochant à son gendre de l'avoir laissé dans une fausse sécurité et de n'avoir pas eu assez d'influence pour empêcher ce qui allait arriver.

M. Joseph Reinach riposta en parlant de sa carrière brisée du fait de son beau-père: celui-ci se retira dans ses appartements, profondément blessé. Il songea sans doute aux poursuites qu'il allait encourir pour escroquerie. Toujours est-il que M. de Reinach absorba le contenu d'un flacon qui fut trouvé auprès de lui après sa mort. Le flacon portait l'étiquette d'une pharmacie homéopathique et contenait encore quelques gouttes d'aconitine.

#### Après l'Autopsie

De cette autopsie, opérée avec tant de précautions, en si grand secret, et qui, jusqu'à présent, est sans résultat, deux points ressortent: D'abord M. de Reinach n'a pas été tué

par une balle, car, alors, l'enlèvement des viscères eût été superflu. Ensuite il faudra attendre un délai

assez long, au moins trois semaines, pour connaître le résultat de l'autopsie. On peut s'étonner de la longueur de ce délai. Les causes en sont pourtant forcées.

Les experts, en faisant leur analyse, ont à passer en revue la plupart des poisons connus, ce qui complique singulièrement leur travail. Les moyens d'investigation sont d'une telle précision que des traces mêmes légères d'un alcaloïde organique étranger à l'organisme ne peuvent échapper aux chimistes.

Ce n'est qu'au bout de six semaines que le laboratoire de toxicologie peut se pronencer sur des investigations prescrites par la justice, et certains cadavres n'ont été retournés à la Morgue, après examen, qu'au bout de deux mois.

raient constaté une mort non naturelle, L'opinion d'un praticien

Une haute personnalité du monde médical a bien voulu nous donner son avis sur cette autopsie:

— Il semble résulter de ce qu'on sait de l'autopsie, qu'elle a au moins révélé ce fait que M. Reinach n'était pas mort d'une balle de revolver ni d'une maladie de cœur. Dans le premier cas, on aurait constaté une per-foration du cerveau, et, dans le second, l'ouverture du cœur eût amené la découverte d'une lésion.

A mon sens, il est acquis que l'investiga-tion macroscopique — c'est-à-dire à l'œil nu — n'a donné aucun résultat. Reste l'examen microscopique et enfin les réactifs. Il ne faut pas être étenné du délai de trois semaines fixé par M. Ogier. Il s'explique parfaitement. Les organes qu'on a placés dans les bo-

caux ne peuvent être utilement étudiés qu'après qu'ils auront durci suffisamment dans l'alcool ou dans une solution de chloral. Or, ce durcissement ne peut guère s'obtenir avant une quinzaine de jours. C'est à ce moment que le chimiste et le

physiologiste pourront espérer commencer leurs recherches.

Des « coupes » de la moelle, du cerveau et des autres organes seront faites, très minces, et appliquées sur des lamelles de verre où on les examinera à l'aide du microscope. Après ce premier examen des « coupes » à l'état naturel, on procédera à un second exa-men des « coupes » coloriées, et qui rendront sensibles, le cas échéant, les lésions recherchées.

Si ces travaux, d'ordre physiologique, ou, si vous préférez, anatomo-pathologique, ne donnent pas plus de résultats que l'examen macroscopique, M. Ogier aura à étudier chacun des viscères et à y chercher le poison possible.

Ce travail n'est pas de mince importance, car il nécessite toute une mise en train de cornues et d'appareils de toutes sortes. Tous les alcaloïdes possibles seront également recherchés.

Il se pourrait ensite qu'on utilisât des coupes en vue d'une solution dans l'eau distiliée, dont on se servirait alors pour inoculer des grenouilles et des cobayes.

Mais cette opération serait-elle bien démenstrative? Les alcaloïdes putrides pour-

raient très bien, en ce cas, provoquer la mort des animaux inoculés, ce qui ne voudrait pas dire, néanmoins, que ladite solution renfermat en quoi que ce soit, des alcaloïdes végétaux. Que va-t-il résulter de tout cela? C'est la

chimie qui va dire son dernier mot. Ceux qui s'attendent à quelque grosse révélation pourraient bien en être pour leurs frais d'imagination: il est bien tard pour qu'on poisse « travailler » comme il eût été dési-

Dans la Libre Parole déclaration du decteur Le Vaillant, médecin à Beau-

— Une chose m'a frappé, dit le docteur Le Vaillant : c'est la joie de M. Clément au moment où on a ouvert la bière. En aperce-

vant le cadavre, il ne se tenait plus... pas à le voir... Le baron est en habit, il ne porte pas sa

décoration. Trois perles fausses boutonnent sa chemise, sur laquelle un liquide séreux a coulé. Le visage est intact, à peine bour-

Le docteur Lesage et moi nous avons signé une déclaration par laquelle nous avons certifié que les traits de la face du cadavre contenu dans la bière étaient bien ceux du baron de Reinach, que nous connaissions

Nous avons dit « les traits de la face », car de son cadavre nous n'avons apercu que cela. S'est-il tiré un coup de revolver dans la poitrine, dans le cou, nous n'en savons rien. Nous sommes seulement sûrs de son iden-

## La Dynamite à Bessèges

Bessèges, 11 décembre.

Une perquisition qui a été faite hier soir au domicile du nommé François Blanc, ouvrier mineur de la compagnie de Lalle, a amené la découverte d'un panier caché dans une armoire contenant 15 cartouches de dynamite, 12 cartouches de poudre comprimée, 16 paquets de poudre en grains et 17 capsules longues de fulminate.

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON 12 décembre

LE CLUB

# Valets de Cour

PONSON DU TERRAIL

#### - Je suis chez moi le jeudi, répondit-elle, de deux à quatre heures pour tout le monde;

ROCAMBOLE

- Soit, repondit Baccarat. Ou plutôt, tenez, dit vivement la marquise, ne m'avez-vous pas dit que vous l'aviez placée dans une maison, rue de Cli-

mais venez vers midi, vous me trouverez

seule.

- Oui. Et la marquise se leva. \_ Je suis à vos ordres, madame.
- Baccarat passa de nouveau dans le cabinet où l'eofant dormait toujours, et, lui passant la main sur le front, elle l'éveilla. Puis, comme l'enfant euvrait les yeux, Bac-

lui recommander le silence, poussa une porte dérobée et lui dit tout bas :

pas simplement moquée des électeurs,

 Va rejoindre Marguerite.
 Madame Charmet prit son chapeau et son grand manteau de couleur sombre qui lui donnait l'apparence d'une religieuse. Puis

elle rejoignit la marquise. Mme Van-Hop était venue en calèche découverte, comme l'avait fort bien dit la petite juive dans son sommeil. Baccarat monta en voiture auprès d'elle, et l'équipage prit au grand trot le chemin de la rue de Clichy, traversant la Seine au pont Neuf, descendant la rue du Roule, celle de la Monnaie, tournant l'église Saint-Eustache et remontant la rue Montmartre.

La marquise ordenna au cocher de longer le boulevard jusqu'à la rue de la Chausséed'Antin. Là, le hasard devait servir Baccarat dans ses investigations à propos de Mme Van-Hop. A la hauteur de l'Opéra, un cavalier, monté sur un très bel étalon limousin, croisa la calèche de la marquise et ôta respectueusement son chapeau. A sa vue, Mme Van-Hop tressaillit, et une pâleur nerveuse se répandit sur son visage; puis son œil, si doux d'ordinaire, laissa échapper un regard de colère, presque de haine. Ce trouble, ce regard, cette pâleur n'échappèrent point à Baccarat, qui, d'un seul et rapide coup d'œil, enveloppa le cavalier tout entier et de façon à se graver éternellement ses traits

- Qui sait? pensa Baccarat, c'est la peutêtre l'homme qui la fait souffrir. Une heure après, la marquise avait vu sa

dans la mémoire.

jeune protégée et rentrait chez elle après avoir fait promettre à Baccarat qu'elle irait la voir. Quant à celle-ci, elle montait dans une

voiture de place et retournait rue de Buci. Précisément au même endroit où la caléche de la marquise avait été croisée par ce cavalier dont la vue l'avait si péniblement carat appuya un doigt sur ses levres pour i impressionnée, Baccarat le rencontra de

philosophiquement le grand air.

- Ah! murmura Baccarat, il faut que je sache quel est cet homme. Elle frappa doucement au carreau du coupé; le cocher se retourna, et la jeune femme lui donna l'ordre de suivre à dis-

Le cocher tourna bride et obeit. Le cavalier longea le boulevard jusqu'à la Madeleine, prit la rue Royale, et mit son cheval au petit trot dans le faubourg Saint-Honoré. Baccarat le suivait toujours. Au coin de la rue de Berri, le cavalier s'arrêta ; un valet en livrée accourut, et vint prendre la bride que le cavalier lui jeta en mettant pied à terre. A cent pas de distance, Baccarait avait également fait arrêter son coupé, et, d'un signe, appela un commissionnaire qui se chauffait au soleil, étendu sur son

Elle lui mit vingt francs dans la main. - Savez-vous l'ami, lui dit-elle, quel est ce monsieur qui descend de cheval?

 Oui, répondit le commissionnaire, c'est M. le vicomte de Cambolh, un monsieur bien riche, qui, paraît-il, s'est battu en duel il y a trois jours. C'est le valet de chambre qui m'a conté ça...

Baccarat était sur la trace de Chérubin,

un mot pouvait l'éclairer sur le péril im-mense qui menaçait la marquise Van-Hop.

Le lendemain, Baccarat, ressuscitée, se trouvait rue Moncey, complètement instal-lée. Madame Charmet avait complètement disparu; restait la folle créature d'autrefois. En quelques heures, et comme par enchantement, elle avait monté sa maison, fait appeler ses anciens fournisseurs et l'architecte qui avait construit le petit hôtel il y

avait quelques années. La petite juive était dans le ravissement. Elle n'avait jamais rêve de pareilles magnificences et de tels éblouissements. L'hôtel de Baccarat lui semblait être un palais de

Au temps où Baccarat vivait dans un certain monde, elle avait beaucoup d'amies.
Dès le matin de ce jour, elle s'était donc empressée d'écrire à madame de Saint-At-

Qu'était-ce que madame de Saint Al-phonse? Une jolie pécheresse, brune comme une espagnole, aux pieds de laquelle un prince russe sérieux avait mis son cœur et sa fortune. Madame de Saint-Alphonse était née rue Saint-Lazare, de l'union d'un concierge avec une danseuse de l'Opéra, et avait été baptisée sous le nom d'Alphonsine. Elle s'était octroyée à elle-même, vers sa vingt-troisième année, une particule nobiliaire, et tenait un assez beau train de maison. Une vieille actrice, sa tante, tenait sa maison et l'avait de bonne heure formée aux belles

manières. La jolie et mignonne madame de Saint-Alphonse posait assez gentiment et savait aire une révérence comme au Théâtre-Français. Elle donnait des raouts, avait une ravissante paire de chevaux gris pommelé, faisait jouer chez elle un jeu d'enfer et était devenue célèbre par la passion chevaleresque et folle qu'elle avait su inspirer à Paul Sternay, un grand peintre de l'époque. Paul Sternay s'était brûlé la cervelle à moitié dans un accès de désespoir, c'est-à-dire qu'il s'était défiguré sans se tuer. Ce tragique événement avait achevé de mettre madame

de Saint-Alphonse à la mode. A l'époque où Baccarat, non repentie encore, brillait de tout son éclat, elle s'était liée assez intimement avec madame de Saint-Alphonse et avait su conquérir un véritable ascendant moral sur elle, bien que cette dernière fût plus âgée de trois ou quatre

Or, pour des motifs que nous explique-rons plus tard, madame Charmet, redevenue

Baccarat, avait écrit à son ancienne amie la lettre suivante:

« Ma chère brune, « Les morts vont vite! mais ils reviennent! c'est-à-dire qu'on les voit ressusciter parfois.

« Je ne sais si tu te souviens encore de Baccarat, ton amie de la rue Moncey, qui maniait si bien le jeu dont elle portait « Eh bien, un beau jour, en pleine gloire, en plein succès, la Baccarat de ton cœur disparut... Personne ne put dire ce qu'elle était devenue. Hôtel, chevaux, garde-robe, bijoux, tout fut vendu... Etait-elle morte?

Avait-elle épousé un pacha égyptien? L'empereur de la Chine lui avait-il fait un « S'était-elle enterrée en province avec un petit jeune homme blond et sansile sou? « Ou bien avait-elle passé le détroit pour aller épouser un lord écossais?

« Ce fut un mystère. Ce mystère, ma chère amie, ni toi ni d'autres ne pourrez jamais le sonder. « Mais la vérité vraie la voici :

« Hier soir, on a vu revenir Baccarat. Elle s'est installée de nouveau rue Moncey; on l'a vue arriver aussi jeune, aussi belle aussi folle que par le passé; et elle t'attend aujourd'hui, à deux heures précises, pour aller faire un tour au bois, où elle veut se montrer et retrouver ses amis.

« Sois exacte. « Feue BACCARAT. » Quand elle eut écrit cette lettre singulière, Mme Charmet, qui se trouvait seule alors,

fondit en larmes. - O mon Dieu! murmura-t-elle, il faut bien aimer Fernand, il faut bien hair ce monstre de sir Williams, pour se résigner à un pareil rôle. Mon Dieu! pardonnez-moi...

Une heure après, madame Charmet ne pleurait plus. Baccarat souriante, plus belle

que jamais, lorgnait d'un ceil de connaisseur un joli landau bleu de ciel, attelé de deux alezans anglais qui piaffaient dans la cour de son hôtel et rongeaient impatiem. ment leur frein. Le landau, les chevaux, le cocher, tout cela acheté et retenu le matin, venait d'arriver.

— Madame, ma belle madame, murmu-rait la petite juive, est-ce que je vais monter dans ce beau carrosse? - Pas aujourd'hui, mon enfant, répondit Baccarat, mais demain.

Deux heures sonnaient. Un coupé bas, traîné par un cheval bai-brun, s'arrêta à la grille. Madame de Saint-Alphonse en descendit.

Baccarat courut à sa rencontre et lui dit : - Renvoie donc ta voiture! La voiture renvoyée, la brune pécheresse regarda sa blonde amie avec stupéfaction.

- Ah ca, ma chère, dit-elle, est-ce toi? est-ce ton ombre? - C'est au choix, dit Baccarat, moi ou mon ombre, comme tu voudras... Et Baccarat, chez qui la retraite et une

vie calme avaient, en dépit de la douleur, développe un léger embonpoint, se cambra et fit valoir la richesse de sa taille élégante et souple, enluminant d'un sourire son beau

— Je rêve... murmurait la Saint-Alphonse; enfin, d'où sors-tu? — Viens assister à ma toilette, je te con-

terai tout cela. Et Baccarat prit madame de Saint-Alphonse sous le bras, la fit entrer et l'emmena dans son cabinet de toilette.

La petite juive la suivait. Sarah, mon enfant, dit Baccarat, veux. tu aller jouer au jardin? - Oui, madame.

— Qu'est-ce que cette enfant? demanda madame de Saint-Alphonse, tandis que Sa-

- C'est la suite de mon mystère.

(A Suivre.)

Interrogé, Blanc a déclaré qu'il avait ramassé ces engins pendant ses 17 ans de travail dans les mines. Malgré les bons antécédents recueillis sur la conduite et la moralité de Blanc, le parquet d'Alais a ouvert

une enquête. La police de Bessèges a recu avis de s'op-poser à l'affichage et à la distribution d'un placard imprimé à Londres intitulé : « Dynamite et Panama » et signé : « Un groupe

#### LE PROCÈS AHLWARDT

Berlin, 41 décembre.

Dans une grande réunion tenue par les partisans d'Ahlwardt, des télégrammes de félicitations ont été adressés à celui-ci et à

Ahlwardt a été transféré à la prison de Ploetzensé. Plusieurs centaines de ses partisans l'ont salué au passage

On dit que le ministre de la guerre aurait ordonné que tous les fusils sortant de la fabrique Lœwe soient de nouveau essayés.

Berlin, 11 décembre.

Les divers partis du Reichstag ont arrêté l'attitude à prendre dans la question Ahlwardt.

Les socialistes ont décidé non seulement de réclamer l'interruption du procès, mais encore la mise en liberté immédiate de Ahlwardt qui a fait appel du jugement devant la cour de Berlin.

Les nationaux-libéraux veulent renvover à une commission la proposition tendant à accorder l'immunité parlementaire à

Les progressistes, après de longs débats, ont résolu de voter l'immunité sans discussion, comme dans les autres cas antérieurs. Cependant, si les autres partis provoquent une discussion et réclament le renvei à la commission, les progressistes ne s'y oppose-

#### Interview de M. de Bismarck

Paris, 11 décembre.

Le Matin publiera demain matin le récit du voyage de M. Henri des Houx à Varzin.

Le prince de Bismarck a fait à notre confrère des déclarations très intéressantes.

#### LA DÉPÊCHE D'EMS

M. de Bismarck s'exprime ainsi au sujet de la fameuse dépêche d'Ems:

 J'étais agacé par deux choses : d'abord il me déplaisait que le comte Benedetti négociat à Ems directement avec le roi, mon maître, puis je recevais de Paris des nou-velles qui m'irritaient. J'appris que de Werther, notre ambassadeur à Paris, avait accepié le texte d'une lettre dont en voulait imposer la signature à mon roi.

Cette lettre était conçue dans des termes tels qu'on pouvait dire : la Prusse cane... La princesse assistait à cette partie de l'en-— Qu'est-ce que cela veut dire? s'écria-t-elle.

Je dus expliquer à la princesse le sens exact de ce vocable essentiellement pari-

sien. Oui, reprit le prince, la Prusse ne devait pas caner. J'étais d'avis qu'on fit toutes les concessions compatibles avec l'honneur et qu'en reculat encore l'époque de la guerre, bien que nous fussions prêts comme je vous l'ai dit. Je rappelai aussitôt de Werther.

Pendant ce temps, Benedetti était chargé, comme vous le savez, de demander au roi de contresigner, par un engagement liant l'avenir, la renonciation du prince de Hohenzollern.

Le roi opposa un refus connu de tous, et l'incident fut traduit par une dépêche très longue, assez obscure, qui me fut communiquée avant d'être envoyée aux autres

gouvernements. C'est cette dépêche, dont j'ai changé la ré-daction, comme c'était mon droit de ministre des affaires étrangères, en l'abrégeant, en la rendant plus catégorique et plus nette, mais sans toucher au fond des choses, sans

y introduire un mot qui ne fût pas vrai. Je ne sais plus les termes exacts de ma dépêche, mais elle obtint l'assentiment du roi, avec lequel je ne me suis pas trouvé en désaccord ce jour-là. J'ai conscience alors d'avoir, autant que j'ai pu, sauvegardé la dignité de mon souverain et celle de mon

pays.

Est-ce que les débats du corps législatif et les manifestations populaires de Paris et de toute la France ne constituaient pas des menaces et des provocations?

Est-ce qu'en ces conditions nous pouvions souscrire à des sommations impératives? Rensez-vous enfin que la guerre aurait été évitée et que ceux qui y poussaient votre empereur ne l'eussent pas déclarée si j'avais laissé passer une dépêche disant ces choses, mais en termes moins brefs et moins précis?

#### LA RUSSIE

Parlant de la Russie, le prince croit, qu'en cas de guerre franco allemande, la Russie s'occuperait surtout de Constantinople. L'Allemagne n'a aucun intérêt à s'occuper de ce que feront les Russes dans les Balkans; ils auront carte blanche.

M. de Bismarck ajouta qu'il est utile, pour l'Allemagne, que les Russes soient oc-cupés dans le Sud et qu'ils y rencontrent les Anglais.

#### L'ÉLECTION DU TARN

A Carmaux, - Discours de M. Jaurès Carmaux, 11 décembre.

M. Jaurès a prononcé un discours dans une réunion électorale tenue cette aprèsmidi et à laquelle assistaient environ 3,000 personnes. M. Jaurès a déclaré qu'il votera, s'il est élu député, pour la solution de toutes les questions ouvrières en suspens. Il veut surfout que les ouvriers soient représentés dans les conseils d'administration des compagnies, dans un rapport proportionnel à leur apport en travail. Dans l'industrie, cet apport doit être mesuré par la quantité an-

nuelle des salaires. Parlant des ouvriers des campagnes, l'orateur a dit qu'il veut remplacer l'impôt foncier par une taxe progressive frappant les successions au-dessus de 2,000 fr.

Il veut aussi le crédit national pour tous à un taux très réduit, afin de supprimer l'usure et l'hypothèque; la protection de la petite épargne et la création d'un tribunal exceptionnel pour la restitution des sommes indument perçues au sujet de Panama. La candidatura de M. Jaurès, mise aux voix.

voix, « acclamée à l'unanimité.

#### SUICIDE D'UN FAUSSAIRE

Paris, 11 décembre. Le service de la sureté recherchait depuis longtemps un ind vidu qui, en falsifiant des titres, a réussi à s'attribuer des sommes titres, a réussi à vidu qui, en faismant des considérables. Ce m s'attribuer des somme recherchaient ayant atin, les agents qui de recherchaient ayant appris qu'il eccupet un petit pavillon, 44, bout ayard Port p fal, se présentaient vers 9 heures and domicile. Sachant qu'il était homme à faire un mauville agent qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme à faire un mauville de la contraint qu'il était homme a faire un mauville de la contraint qu'il était homme vais coup, les agents, après avoir décliné leur qualité, sautèrent sur lui, pas assez vite pourtant pour l'empêcher de sortir un revolver de sa poche et se brûler la cervelle. Le docteur Blanchard, appelé aussitôt, ne

put que constater le décès.

MM. Goron et Lauch, commissaires de police, prévenus, procédérent à une perquisition minutieuse au domicile du faussaire, qui se faisait appeler Derbleau et possédait même un extrait de naissance à ce nom. Cette perquisition a fait découvrir la véritable identité de cet individu. C'est un nommé Louis Massieu dit Giresse, âgé de 41 ans, né à Bordeaux, qui a déjà subi cinq condamnations. Il était recherché par la police de Bordeaux à la suite d'une condam-

nation à cinq ans de prison. On a trouvé chez lui une véritable fabrique de faux titres.

Le chef de la sûreté a saisi de nombreux cachets, entre autres un imitant celui dont l'Etat revêt les papiers timbrés, destitres divers en grande quantité, des cartes d'électeurs dont le nom est en blanc, des borde-reaux d'agents de change et de changeurs destinés à faciliter ses négociations. Il écoulait ses titres fatsifiés sur les principaux marchés de l'Europe, Londres, Bruxelles, Anvers, Lyon, Marseille, Bordeaux, etc.

Ajoutons enfin que cet individu s'affu-blait de nombreux noms des plus aristocra-

## Dépêches Diverses

LES FRAUDES SUR LES SUCRES

Paris, 11 décembre.

L'affaire Lebaudy, relative aux fraudes concernant les droits sur les sucres, est re-veuue hier devant la huitième chambre.

Le tribunal, après avoir entendu les conclusions du substitut Pottier, portant que les frandes ne paraissent pas suffisamment établies, a remis à quinzaine le prononcé du jugement.

#### LA FEMME COUPÉE EN MORCEAUX

Plusieurs journaux dit l'Eclair, s'obstinent à publier ou reproduire une correspondance de Nevers, déjà démentie, qui concerne un M. D..., conducteur des ponts et chaussées, marié, père d'un enfant de deux ans, vivant dens un état précaire, lequel aurait disparu depuis près de trois mois.

On ne va à rien moins qu'à accuser M D..., d'être l'auteur des crime de la rue Botzaris et de la rue Dulong. La femme coupée en morceaux serait la sienne et l'enfant trouvé derrière le dépôt des voitures serait son petit garçon.

D'autres journaux, renchérissant sur l'information sensationnelle, annoncent l'arrestation de M. D..., à Mont-de-Marsan. C'est tout à fait inexact.

M. Lascoux, juge d'instruction, nous a déclaré qu'aucune arrestation n'avait été faite en province et que d'ailleurs il avait été prévenu par le parquet d'Autun que M.D... était avec sa femme et son enfant, le 15 novembre dernier, dans un café de cette ville, donnant des représentations de prestidigitation pour gagner sa vie et celle des siens, par suite d'une rupture avec sa famille, qui l'avait laissé sans ressources.

#### LA DYNAMITE EN ALLEMAGNE

Posen, 11 décembre. Un attentat à la dynamite vient d'avoir

lieu à la gare de Posen. Une cartouche de dynamite était dissimulée dans le charben; lorsque le chauffeur du train voulut chauffer sa machine, la cartouche fit explosion, détruisant la loco-

motive et plusieurs wagons. Le chauffeur et le chef machiniste ont été

#### LE PRIX DU COTON EN AMÉRIQUE

Washington, 11 décembre. D'après le rapport officiel du bureau d'agriculture, le prix moyen du coton, sur les lieux de production est de 8,4. Il était de 7,3 l'année passée.

Cette augmentation de prix résulte de la diminution de la surface ensemencée.

#### UN MAIRE CHEF DE BRIGANDS

Rome, 11 décembre.

On vient d'arrêter le syndic, aliàs maire, de Piscopio, dans la province de Catanzaro. Ce syndic modèle, le docteur Pietas Antonio Citanna, était le chef d'une bande de voleurs dont les crimes se succédaient sans interruption. Toute la population soupçonnait les coupables, mais il a fallu du temps pour que la justice se mît en campagne.

## DÉPARTERS

Vilieu. - Fête de la societe de secours mutiels. — Hier, la société de secours mutuels était en lête; à midi a eu lieu le banquet au café-restaurant Bouilloux; environ 50 convives y assistaient.

M. Didier, président de la société, n'a pu assister à cette réunion, il était retenu à Lyon par un deuil de famille. La présidence a été donnée à M. Roux, vice-président, ayant à ses côtés MM. Buissen, Comte, adjoint, Cognard, Lévy, et MM. Lafay et Guillin, tous deux pharmaciens à Meximieux. Au dessert, quelques chansonnettes très bien enlevées par MM. Buisson et Bom-bourg ont été fort applaudies.

#### LOIRE

Rive de-Gier. - Arbre de Noël. - La société du Sou des écoles laïques de Rivede-Gier organise une fête enfantine qui aura lieu le dimanche 25 novembre, dans la salle des concerts à deux heures de l'après-midi.

Nous ferons connaître le programme de cette fête en temps voulu.

 Marché aux porcs. — Aujourd'hui a eu lieu comme d'habitude dans notre ville le marché aux porcs. Sur 380 amenés 340 ont été vendus à des prix variant entre 88 et 92 francs les 100 kilos. Sur cette quantité, 194 sont allés à l'exté-

rieur et 146 à l'intérieur.

#### DROME

Valence. - Nominations .- M. Genthon est nommé juge suppléant de la justice de paix au Grand-Serre; M. Mayant est nommé aux mêmes fonctions à Loriol.

- Prévoyants de l'Avenir (422º section). La recette de janvier sera reportée au dimanche suivant, 7 janvier. Le comité tient en outre à avertir les prévoyants qu'il est absolument étranger aux envois de tableaux diplômes qui sont faits à l'adresse des sociétaires qui ont parfaitement le droit de les refuser. La 422e section vient de clore l'année 1892, avec sept nouveaux adhérenis. ce qui porte le nombre de ses membres à 397. - Etat civil du 3 au 10 décembre. -

Naissances: 14.

Mariage: M. Joseph Capitaine, lieute-nant porte-étendard au 1er hussards, avec Mme Isabelle Hardivillier, née Burlet, saus

profession. Décès : Marie-Henriette Sapsy, ménagère, veuve de Régis Pleynet, 78 ans, Marie Valette, jeurnalière, célibataire, 83 ans. Ade-line Chaboud Velle, marchande de comestibles, vanve de Pierre Rarde, 52 ans. Victorine Gervais, 1 jour. Aunette Girand, rentière, veuve de Jean Brigodeau, 78 ans.

- Caisse d'épargne de Valence. - Dans les séances de dimanche, lundi et jeudi derniers, la caisse d'épargne de Valence a reçu de 167 déposants, la somme de 45,928 francs. Elle a rembeursé à 122 déposants, 39 125 fr. 85. Administrateur de service : M. Girodet. Coups et blessures. — Contravention a été dressee ce matin contre le nommé Célestin Girard, âgé de 17 ans, pour avoir exercé des violences légères envers la personne de M. Gustave Boudin, âgé de 18 ans, demeurant à Valence, rue Lesdiguières.

#### DÉCOUVERTE DE DYNAMITE

Bourg, 11 décembre.

Les employés de la gare de Chazey-Bons, près de Belley, ont découvert hier deux cartouches et six demi-cartouches de dynamite avec onze détonateurs, dans des paquets de sacs vides expédiés par un entrepreneur de travaux publics de Saint-Gingolph (Haute-Savoie) à un fabricant de chaux de Chazev-Bons. La gendarmerie a ouvert aussitôt une en-

quête de laquelle il résulte que le destinataire n'emploie pas la dynamite, l'extraction de la matière première étant confiée à un carrier. Ce dernier emploie la dynamite, mais il la fait venir des Pyrénées-Orientales.

L'enquête continue.

#### L'ÉLECTION DE DIE

Les amis de M. Reynaud se battent les flancs pour ne pas répondre à la question que leur posent les électeurs. - M. Reynaud, oui ou non, faisait-il partie de l'administration qui, pendant l'Ordre Moral, a mis la République à deux doigts de sa perte?

Ils ne répondent pas, parce qu'en effet, ils n'ont là-dessus, rien à répondre.

M. Reynaud faisait partie de cette administration, et pendant que les ordre-moraliens essavaient de faire marcher la France. il était non pas avec ceux qui refusaient de marcher, mais avec ceux qui s'insurgeaient contre la volonté populaire, avec ceux qui faisaient le jeu de la réaction, avec ceux qui travaillaient soit pour Henri V, soit pour les d'Orléans, — il était avec eux contre tous les républicains réunis par le danger commun, contre ceux qui perdaient leur situation administrative, qui répudiaient toute attache avec le parti des ducs, contre ceux dont l'énergie et la solidarité ont seules empêché le complot royaliste d'aboutir et de donner des résultats dont nous serions restés écrasés.

Cela, il ne faut pas le nier, puisque c'est un fait patent, avéré, scandaleusement prouvé.

Et alors, on entend les amis de M. Reynaud plaider les circonstances atténuantes, dire, - il était avec nos ennemis, mais c'était pour les trahir, — et ceux qui n'ent rien fait ent mauvaise grâce à adresser des reproches à ceux qui ont travaillé quand même.

Halte-là! ceux qui n'ont rien fait! neus ne savons pas où ils sont ceux-là.

Les républicains de la Drôme, nos candidats d'aujourd'hui tous les premiers, ne s'enrégimentaient pas, en effet, dans les rangs de la réaction pour prouver leur républicanisme. Non, ils renonçaient aux places, aux honneurs, aux grasses prébendes et ils passaient leur temps - parmi les électeurs - à fomenter la guerre contre les Buffet, les Broglie, les Fourtou, tous ceux dont M. Reynaud était le salarié, la créature, - l'instrument.

Il dit maintenant que c'était pour les trahir! Allons! les traîtres ne sont pas, ne seront jamais nos hommes. Qui a trahi Buffet trahirait aussi bien ceux dont il demande aujourd'hui les suffrages. Le passé répond de l'avenir.

Le passé est le garant de ce qu'on fera ou de ce qu'on est capable de faire demain. — Ce n'est jamais dans l'état-major de la réaction monarchiste que nous choisirons ceux que nous plaçons au premier rang pour combattre d'abord contre la monarchie.

D'ailleurs, voyez, regardez autour de vous : c'est toute la réaction qui mène le branle pour M. Reynaud, - elle sait bien pour qui elle travaille, - nous aussi, c'est pourquoi M. Reynaud ne sera jamais notre

Nous n'aimons pas, comme dit Lafontaine, celui dont la bouche souffle le froid et le chaud. On est réactionnaire ou on est républicain. Celui qui se dit l'un après avoir été l'autre - celui-là n'est qu'un sceptique ambitieux, avec lequel on peut s'attendre à toutes les défections, à toutes les compromissions, à toutes les trahisons. Nous n'en doutons pas.

Un vieux républicain.

La réunion de Crest Crest, 11 décembre.

Plus de douze cents électeurs assistaient à la réunion publique tenue à Crest. Les candidatures nettement républicaines de MM. Louis Blanc et Evesque ont été vivement acclamées.

L'échec de M. Joseph Reynaud est assuré. La réunion de Die

Die, 11 décembre. La réunien donnée par M. Reynaud à Die a duré à peine vingt minutes; commencée à 2 h. 20, elle était terminée à

Les électeurs ne s'y étaient pas rendus en grand nombre, et l'accueil fait au candidat pseudo-républicain a été très froid.

On nous écrit de Crest:

Les deux candidats républicains radicaux Louis Blanc et Evesque viennent de termi-ner la première partie de la campagne électorale qu'ils ont menée en commun dans les cantons de Chatillon, Luc et La Chapelle en Vercors. Dans toutes les commune qu'ils ont visitées, l'accueil qu'ils ont reçu a eu le même caractère: l'enthousiasme populaire; le long des routes qu'ils suide grandes réunions où les candidats exposaient tour à tour leur programme. - Et partout les mêmes sentiments dominaient la foule: d'abord la satisfaction d'accueillir des candidats dont le passé républicain était net et pur et la suspicion pour l'homme qui a été le collaborateur actif de l'Ordre Moral; ensuite la confiance et la reconnaissance envers M. Evesque ou M. Louis Blanc qui ent tout fait pour ces cantons depuis qu'ils exercent le mandat gratuit de conseiller général; ici c'était une voie de communication que leur initiative avait fait ouvrir, le une maison de refuge, un groupe scolaire que leur vote avait contribué à eriger. On aimait à se rappeler ainsi que ces conseillers

généraux avaient protégé parfois les élec-

teurs contre les empiétements, contre les

vaient, malgré la neige qui couvrait ces

des aspirations du peuple.

vexations de l'administration: « Voyez, disait un maire de la montagne, nos députés font souvent de bonnes leis. mais l'administration les travestit et ne perd pas une occasion de nous tracasser; ainsi dans cette question du reboisement qui nous intéresse tant, nous sommes convaincus que l'œuvre entreprise est utile au pays et à nous-mêmes : mais si vous saviez combien nous aurions besoin cependant d'être défendus contre les excès de pouvoir et les ignorances agricoles de ceux qui appliquent la loi. Aussi, nous nous defions de M. Rey naud, car c'est encore un homme de bureaux: il se laissera toujours mener par eux. et nous attendrons en vain non seulement les grandes réformes politiques, mais aussi les petites réformes utiles, celles qui ne font pas de bruit, mais qui font du bien ».

# Lyon

#### NOS ÉCHOS

M. Charles Rouvier, résident général de la République française à Tunis, dont l'Echo de Lyon a annoncé hier l'arrivée à Lyon, a été reçu par M. Rivaud, préfet du Rhône. Il a dîne à la préfecture avec plusieurs notabilités lyonnaises.

Ce matin, la Chambre de commerce de Lyon a tenu une séance en son honneur; à l'issue de tette séance, un déjeuner a été offert à M. Rouvier, chez Casati, par la Chambre de commerce. Il est reparti le soir à 5 heures 36, accompagné à la gare par M. le préset du Rhône.

Par décret en date du 26 novembre, M. Stanislas Gontier, docteur en droit, a été nommé avoué près le tribunal civil de première instance de Lyon, en remplace-

ment de M' Lefaurichon, démissionnaire en

sa faveur, et, en cette qualité, il a prêté serment à l'audience du 3 décembre. Les beautés du code de justice militaire : Deux sous-officiers de la garnison de Lyon, condamnés tous deux par le conseil de guerre sont sortis de prison à l'expiration de leur peine et ont été envoyés dans des bataillons d'Afrique. Mais le conseil d'administration de leur régiment a « simplement » omis de les casser. De telle sorte que les deux détenus,

qui leur sont dus. Et ces deux cas ne sont pas les seuls, car on nous assure qu'un inspecteur d'armée en relevé de semblables et que, dans un semestre, le Trésor n'aurait pas eu à rembourser moins de 47.000 francs. C'est tout bon-

profitant de cet oubli, ont droit jusqu'à ce

jour à la solde afférente à leur grade et vont

toucher de ce fait plusieurs milliers de francs

Club des Sténographes du Rhône.

Le concert-bal du club des sténographes du Rhône est définitivement fixé au samedi 17 courant de 11 h. 1/2 du soir à 5 h. du matin. Il aura lieu au Casino, après la représentation du soir.

nement énorme!

L'exposition des lots de la tombola aura lieu jeudi dans les vitrines de la maison Duffin, place de la République.

La Société contre l'abus du tabac, désolée

de voir le peu de succès de ses luttes contre les fumeurs, en est réduite à employer un procédé au moins bizarre. Il est défendu, chacun sait cela, de fumer dans les bureaux de poste; mais, ce qu'on n'ignore pas non plus, cette instruction n'est pas précisément exécutée. Or, ces messieurs de la ligue veulent y mettre bon ordre. Ils viennent de rappeler au ministre compétent l'existence des affiches interdisant de fumer dans les bureaux de

miques et commerciaux étaient très chers,

J'ai essaye toutes sortes d'engrais plus ou

moins merveilleux, d'après les marchands,

ajoute M. Pochon, et je puis dire que la

plupart du temps les résultats ont été néga-

tifs. On ne connaissait alors que le guano et,

sous ce nom, que de marchandises inertes

vendues très cher. C'est là où est le mal, et,

outre la perte matérielle causée aux cultiva-

teurs qu'ils ont trompés, les fraudeurs met-

tent en méfiance tous les autres qui, dès

lors, ne veulent à aucun prix entendre par-

ler d'engrais chimique d'aucune sorte. Il y

a là un préjudice moral considérable et je

ne puis que vous engager, tout en essayant

les engrais que le comice agricole obtient

dans les meilleures conditions de garanties

et d'achat, à n'ajouter qu'une médiocre con-

fiance à ces vendeurs nomades qui cher-

chent avant tout à vous faire signer un

Il est souvent très difficile de se débarras-

ser de cette marchandise achetée quatre fois

sa valeur, et je me souviens d'avoir eu à

intervenir pour un petit commerçant de

Marboz, qui s'était laissé prendre pour une

somme assez considérable, près de 1,500 fr.

Ce n'est qu'après plusieurs lettres d'explica-

tions que le vendeur, mis énergiquement en

mesure de se prenoncer, finit par reprendre

On conçoit du reste que les commerçants

sa marchandise et annuler le marché.

marché onéreux.

peu nombreux et surtout mal connus.

exiger l'éxécution. L'administration a fait parties montagneuses de l'arrondissement, droit à cette demande. Mais comment se faitles populations se réunissaient dans und il que le gouvernement soit en si courtoises grange ou dans une auberge; la sans grand apparat, mais avec la bonhomie, l'affabi-lité d'hommes qui ont vécu de la vie de relations avec une société qui menace l'équilibre de son budget? Eh! oui, parbleu! si nos montagnards, on causait des besoins et l'on ne fumait plus en France, - le ministre des finances ne priserait guère cette amélio-Le soir, dans les centres plus importants, ration land egitionnes at las

poste, en lui demandant de vouloir bien en

#### MORT DE M. BAULT

Une douleureuse nouvelle nous arrive - d'autant plus douloureuse qu'elle nous frappe d'une manière plus impré-

Notre excellent ami, M. Bault, maire de la Demi-Lune, vient de mourir subitement de la rupture d'un anévrisme.

Il était plein de vie et de santé, il passait sa journée du dimanche au milieu de sa famille, de ses quatre enfants. qu'il adorait et dont il était adoré, il s'amusait avec eux, dans la cour de sa maison, chemin de la Pomme, à lancer des boules de neige, — tout à coup, il est tombé inanimé, — il était mort.

Cette perte, qui nous est si sensible. sera plus douloureusement ressentie encore par la démocratie radicale du canton de Vaugneray, dont M. Bault était un des représentants les plus autorisés, les plus influents, — et les plus actifs. Toute sa vie, notre ami Bault a lutté

pour le triomphe de la cause républicaine. Il était déjà, avant 1870, au nombre de cescitoyens courageux et dévoués qui s'organisaient pour résister à l'Empire. Plus tard, il fut toujours au premier rang quand les réactions successives mirent nos institutions en péril et tout dernièrement encore, on se rappelle avec quelle énergie il a tenu, dans le canton de Vaugneray, le drapeau du radicalisme et quels efforts il a déployés pour faire triompher les opinions qui lui étaient chères.

M. Bault, on le sait, était conducteur des ponts et chaussées. Après avoir été appelé au conseil municipal de la Demi-Lune, il avait été honoré des fonctions de maire; - nous adressons à sa veuve désolée nos plus sympathiques condoléances et nous souhaitons pour l'affermissement définitif de nos institutions républicaines que la démocratie du Rhône trouve à ce bon citoyen des successeurs qui s'inspirent de sa conduite et prennent exemple sur son caractère.

## CONFÉRENCE DE M. PAUL DESJARDINS

C'est M. Paul Desjardins qui avait été choisi pour faire hier, dans le grand amphi-théâtre de la Faculté de médecine, la première conférence de saison de la Société des Amis de l'Université. Le sujet traité par le conférencier avait

pour titre : « Appel à l'Union ». On comprend que cette soirée promettait un v. ai régal pour les amis de la littérature et de la philosophie. Aussi, l'assistance était-elle su-perbe; les fauteuils du grand hémicycle de bonne heure envahis par un monde élégant, n'étaient point assez nombreux pour le contenir. Nous avons remarqué parmi les assistants, MM. Mangini, Caillemer, doyen de la Faculté de Droit; Arloing, directeur de l'Ecole vétérinaire; le professeur Ollier, Sabran, directeur des Hospices; Détroyat, administrateur des Hespices; Cazeneuve, professeur à la Faculté de Médecine; Berthélemy, professeur à la Faculté de Droit, adjoint au maire; Vallin, directeur du Service de Santé; Sévène, président d'honneur de la Chambre de Commerce: Oberkam off, Cambefort, le grand rabbin, plusieurs pasteurs protestants.

L'auteur du Devoir présent a su tirer de son sujet tout l'intérêt d'actualité qu'il contenait, et il l'a traité avec l'éloquence et l'esprit logique qu'on lui connaît. Après avoir posé les trois points fondamentaux de sa conférence, il les a développés et en a tiré des conclusions pratiques.

L'union des hommes par la solidarité, a-t-il dit, est une nécessité de nature d'abord, à laquelle il faut consentir ensuite. C'est pour avoir méconnu cela que notre

société est malade. Il faut lui porter un prompt remède, et associer les parties dissoutes du peuple; l'homme en tant qu'indi-vidualité isolée est une impossibilité; c'est donc vers l'union de tous qu'il faut tendre. Quand on étudie l'histoire et qu'on en raisonne les événements, on voit que notre fin

désillusions. Les aspirations des peuples au XVIIe et au XVIIIe siècle n'étaient point celles de nos jeurs. La Révolution française en créant une individualité à chaque citoyen a, en quelque sorte dissocié. le faisceau des forces

de siècle laisse après elle un échafaudage de

vives de la nation. La Société a aujourd'hui moins d'unité que jamais ; chaque jour de nouveaux cloisonnements se font dans cette grande ruche où le travail d'un seul devrait être aussi le travail de tous.

Essayez donc les nouveaux engrais, avec

la prudence que commande l'essai de tout

## SEMAINE AGRICOLE

Société de viticulture du Rhône. - Reconstitution des vignobles système Landa. - Comice agricole de Bourg .- Conférence de M. Grandvoinet. - La fraude dans les engrais.

Il y a eu, samedi 10 courant, réunion de la Société de viticulture du Rhône : à cette séance, M. Landa a fait une communication sur sa nouvelle méthode de consitution rapide et sûre des vignes, au moyen des greffes élevées en tubes.

Cette communication a été faite en août

4892, à la réunion générale de l'Union agricele-viticole de Chalon-sur-Saône. A cette époque, le conférencier présenta des caisses de greffes splendides encore dans leurs tubes, et expliqua que, depuis un ráois, les greffes étaient déjà transplantées en pleins champs de vignes, où elles continuaient à pousser vigoureusement, sans le

tement ramiflés et aoûfés, recevront au printemps 1893, une taille fructifère. M. Landa fit plus: il démontra que l'on

moindre dérangement, sans arrosage, sans

taille, de telle façon que ces plants, parfai-

pouvait, avec les mêmes tubes, faire deux plantations par saison : 1º Greffer en février, élever sous châssis. mettre en place au 15 mai;

20 Greffer au commencement de mai, pla-

cer dans les tubes qui ont déjà servi, élever en plein air, mettre en place au 15 juillet. Ces démonstrations furent très attentivement écoutées et chacun s'accorda à reconnaître que la méthode offrait des avantages précieux, en ce sens qu'elle permettait de constituer des champs parfaitement homodeux années.

Mais, faut-il, d'après ces renseignements, prendre de l'engouement pour ce système

de multiplication et le mettre en pratique? Il y a quelques années, on a essayé la multiplication de la vigne en godets, qui est à peu près la même que celle préconisée par M. Landa. Quels ont été les résultats obtenus? Ils n'ont pas dû être bien satisfaisants puisque l'on n'a pas continué. Aussi, devrat-on attendre des renseignements plus précis sur cette innovation avant même d'en tenter

Après avoir signalé la réunion de la Société de viticulture du Rhône, si nous examinions un peu ce qui se passe dans les sociétés et comices agricoles de nos départe-

Depuis la loi de 1888, a dit M. Grandvoinet. qui a réglé d'une façon précise les garanties à exiger des vendeurs d'engrais, la fraude

tantes et les villes du département sont de nouveaux visitées par eux. Il importe de répéter, ce qu'à bien des re-

gènes et qu'elle avançait la mise à fruit de

Aucune méthode n'aurait atteint ces résultats précieux; si cela était, ce serait vraiment une révolution dans la culture de la

ments voisins. A la dernière réunion de décembre 1892 du comice agricole de Bourg, M. Grandvoinet, professeur départemental d'agriculture du département de l'Ain a fait une conférence, qu'il est utile de faire connaître aux agriculteurs, sur la fraude des engrais commerciaux.

éhontée à laquelle se livraient un certain nombre d'entre eux avait presque cessé. Mais ils semblent depuis un an reprendre courage, et les communes les plus impor-

prises nous avons signalé: leur manière de

faire qui du reste a peu varié. Pour se mettre en règle avec la loi, ces marchands indiquent bien la richesse en azote, acide phosphorique et potasse des engrais, qu'ils vendent et l'état sous lequel se trouvent ces éléments; mais comme les matières vendues sont généralement peu riches, c'est-à-dire valent en moyenne le quart de ce qu'ils les vendent, tout l'art de ces marchands consiste à placer leurs engrais au

prix le plus élevé possible. Généralement ils s'adressent aux petits commerçants, et tout spécialement les boulangers-aubergistes, les jours de foire ou de marché, alors que les clients abondent. Alors, tout en causant de différentes cho-

ses, ils arrivent à proposer au débitant la

prise en dépôt de quelques sacs d'engrais,

l'assurant que la marchandise est de vente facile et avec bénéfice notable. Au reste, toutes les facilités sont offertes pour les paiements, pour la publicité, etc.; il est même stipulé que le débitant acheteur sera le seul représentant de la maison Flouchippe et Ce, pour tout le départe-

Autant pour essayer que pour se débarrasser de l'encombrant commis-voyageur, le pauvre débitant se laisse aller à dire oui ; l'autre, sous un prétexte quelconque, exhibe alors un petit carnet où l'acheteur signe sans lire ce que renferme ledit carnet. Une copie de la pièce signée est laissée à l'acheteur, qui retourne à ses occupations, croyant avoir fait une bonne affaire. Quelques jours après, il reçoit une lettre

d'avis de la gare la plus proche, l'invitant à

venir retirer 30, 40 ou 50 sacs d'engrais ar-

ment, etc.

rivés à son nom. Très surpris, notre homme, qui a demandé

quelques sacs en dépôt, se laisse aller cependant à prendre livraison pour éviter des frais de magasinage et de dépôt. Puis, quelques jours après, une traite à l'acceptation arrive à son adresse. Plus surpris encore, il se décide alors à examiner le papier qu'il a signé, et c'est là qu'il reconnaît la duperie dont il a été victime. Il est bel et bien stipulé sur le papier signé par lui que:

1º La maison n'a pas de dépôt;

valent à peine 5 ou 6 fr., etc., etc.;

3º Enfin, qu'en cas de discussion, c'est le tribunal de commerce de la résidence du vendeur, qui est seul compétent pour ledit marché. Un petit commerçant ainsi trompé se trouve donc dans l'alternative de perdre 700

ou 800 fr. sur l'achat total ou de tromper

2º Que l'achat est ferme et de 15 à 20 fr.

les 100 kilos, alors que les engrais vendus

les agriculteurs en leur vendant 20 à 25 fr. une matière qui n'en vaut que le quart. C'est pour éviter ces méprises, si fréquentes dans la région depuis quelques mois, que nous ne pouvons que donner à nouveau ce conseil aux petits commerçants et aux agriculteurs : dans les achats de ce genre, ne signez aucun papier, ou, dans ce car, refusez impitoyablement l'engrais et

Ce sont de bons et sages conseils, que l'on ne saurait trop recommander. Le président du comice, M. Poshon, dé-

puté de l'Ain, a donné d'intéressants détails sur la manière dont s'opérait autrefois la fraude dans le commerce des engrais. Les lois spéciales visant ce commerce n'é-

de cette nature n'aiment pas à insister et. dans le cas que je vous signale, les vendeurs n'ont cédé qu'à la suite d'une menace de donner à l'affaire une publicité qu'ils ne désiraient pas et qui auraient été loin de leur taient pas faites ou ne permettaient pas, comme la loi du 4 février 1888 le permet C'est pour cela que le marché fut rompu maintenant, d'exiger des vendeurs des garanties très nettes. Enfin, les engrais chi-

sans indemnité à payer.

ce qui est nouveau en agriculture, mais essayez-les et vous le pouvez maintenant dans les conditions de garantie que le comice agricole obtient pour les livraisons. C'est l'une des meilleures manières de combattre la dépréciation des cours en augmentant le rendement avec des dépenses modérées de matières premières. Il y a, on le sait, des rapports étroits que présentent les engrais de ferme et les engrais chimiques. Les éléments sont les mê-

mes; seulement, l'état sous lequel ils se présentent varie ainsi que le degré de richesse des engrais commerciaux comparés aux engrais de ferme.

M. Jean Convert a fait ensuite la motion suivante:

Le comice agricole de l'arrondissement de Bourg, réuni en assemblée générale à Ville motier, sous la présidence de M. Pochon député, président du comice, Emet le vœu que sen président demande

à M. le ministre de l'agriculture de vouloir bien rappeler à MM. les procureurs généraux et de la République et surtout à MM. les directeurs des stations agronomiques, les professeurs d'agriculture, les présidents des sociétés agricoles et comices, etc., les dispositions des circulaires ministérielles des 23 mars et 25 juillet 1875, autorisant toutes personnes constatant des fraudes dans le commerce des engrais chimiques, à porter ces faits délictueux à la connaissance des membres des parquets et à requérir les poursuites d'office contre les délinquants.

Cela fait un vœu de plus, espérons que, comme beaucoup d'autres, il ne restera pas dans les cartons.

Jacques EMILY.

Et, il est difficile de porter un remède & ce mal toujours croissant. La direction donner aux jeunes générations est dificile determiner : bien souvent Peremple n'est il pasen opposition complete avec les préceptes? Ce qui manque chez nous, c'est un idéal

dominant vers lequel nous puissions être dirigés. La France manque d'esprit publis; aussi, dans toutes les tentatives sociales, voiton a chaque instant la convoitise faire place au droit et les plus légitimes revendications être rendues haïssables par les partis extrêmes. Le bien ne peut naître que de la modération et de la raison et celle ci par une réunion fraternelle.

Si l'on envisage maintenant l'idée de Patrie on veit qu'elle implique également les idées d'amour et d'unien. Une nation comme l'a dit Renan est une conscience collective. Le sol natal a beau être entamé la notion de patrie ne disparaît pas, au contraire, elle s'exalte, car elle nait de mutualité dans le sacrifice.

L'union des personnes par une unité de croyance est difficile; n'est-on pas plus uni par les intentions que par les idées? Mais. c'est par l'activité et par l'amour

que l'homme arrivera à cette union si nécessaire à la rature humaine. Et il ne faudrait pas se faire la mauvaise illusion de se croire crop faible lorsqu'on agit isolément. En se libérant soi même, en travaille pour la communauté.

En terminant, M. Desjardin invite les personnes dévouées et généreuses à travail-ler à cette œuvre de libéralisation et d'union de tous les Français.

#### Anciens Militaires du 99° de ligne

La société des anciens militaires du 99e de ligne a donné hier soir, dans la salie des concerts de la brasserie Rinck, à Perrache, une grande soirée au banéfice de sa caisse

Malgré le mauvais temps, l'assistance était nombreuse, la fête a obtenu ainsi un plein succès.

Dans la partie de concert, nous avons fort applaudi la Lyre de Perrache, particulièrement dans Eole, une gracieuse mazurka de M. Monet, chef de la société; le Rhône et la Saoue, polka pour deux pistons, exécutée par MM. Bron et Merle, solistes, a obtenu aussi un légitime succès.

Citons parmi les artistes Miles Gabrielle et Mongellaz; MM. Florentin, dans son répertoire cemique; Louis Faure, le chanteurpoète; Andre, Frédéric et Niel, sociétaires. âinsi que M. Leontini, le caricaturiste bien connu.

Entre les deux parties de concert, une quête faite au profit des blesses du Dahomey, a produit la somme de 30 francs, qui sera remise à l'Union des Femmes de France.

La soirée s'est terminée par une tombola et un bal qui a été fort animé.

M. Masson, conseiller général, président de la société, faisait les honneurs de la soirée; il était secondé par les sociétaires qui se sont predigués pour que chacun emporte de cette fête un agréable souvenir; ajoutons qu'ils ont parfaitement réussi, l'honneur en revient aux dévoués organizateurs, MM. Bertinier, Berther, Niel, pour ne citer que

#### Récompenses au Courage et au Dévouement

Hier soir, à deux heures, dans la grande salle des fêtes de la Préfecture, a ou lieu la distribution solennelle des récompenses au courage et au dévouement, accordées par M. le ministre du commerce et de l'industrie et M. le ministre de l'agriculture.

Dans l'assistance, et aux côtés de M. le Préfet qui préside la cérémonie, nous avons remarque MM. Rostaing et Gravier, secrétaires généraux; Martin et Jossier, conseillers de préfecture; Fechier, procureur général; Auzière, procureur de la République; Guillemot, chef de cabinet du préfet ; Meyer, chef de division à la Préfecture; Masson et Causse, conseillers généraux; Lhuillier, directeur de l'octroi; Ballet-Gallifet, Bouvier, Bouillin, Bessières, Bourdin, Érizon, Arronx, conseillers municipaux; Jagot-Lachaume, commandant, Zerbini et Collemb, capitaines des gardiens de la paix; Felley et Brault, commissaires de police

etc., etc.
L'excellente musique du 96°, sous la direction de son chef, M. Polère, joue la Marseillaise, puis M. le préfet prononce le discours d'usage.

Il rappelle ce que les régimes passés ont fait pour la récompense du courage. A cette époque, seuls, les soldats obtenzient une médaille pour actes de dévouement.

La République voulut faire mieux, une de ses gloires est l'institution des récompenses pour les soldats, le commerce et l'in-

M. le préfet termine en félicitant chaleureusement les lauréats, puis M. Guillemot, chef de cabinet, donne lecture du palmarès suivant:

#### Ministère de l'intérieur

Récompenses pour actes de courage et de devouement

Médaille d'or, deuxième classe. — M. Dé-pine, ouvrier verrier, La Mulatière. Médaille d'argent, première classe. — M. Plasse, marchand de café, Lyon.

Médaille d'argent, deuxième classe. - MM. Cellier, commis de 1ro classe des contributions indirectes, Lyon; Dussange, brigadier garde-pêche, Saint Rambert-l'Ile Barbe; Giraud, me-nuisier, Givors; Jarjat, surveillant à la compagnie P.-L.-M., Lyon; Margneren. préposé d'octroi. Lyon; Mazille, couvreur, Cours; Rivoire, préposé d'octoi, Lyon; Thollen, euvrier lithegraphe, Lyon; Vial. euvrier chapelier, Grigny; Worms, contrôleur des tramways, Lyon.

Mentions honorables. - MM. Branche, can tonnier. Lvon: Carsenac, maître de bateau-lavoir, Lyon; Desvignes, sous-brigadier d'octroi, Lyon; Fischer, manœuvre, Lyon; Pellarin, maître de bateau-lavoir, Lyon; Rochard, boucher, Thizy; Saunier, facteur auxiliaire des postes, Lyon; Vauchez, voiturier de la compagnie du gaz, Lyon; Vchalette, facteur des télégraphes, Lyon.

Médailles d'argent deuxième classe. - MM. Medaulles d'argent deuxième classe. — min. Belletrux, commissaire de police, à Tarare; Fait-feux, brigadier de police à Villefranche; Collongeon, agent de la sûreté; Theynard, sapeur-pompier à Caluire et Cuire.

Mentions honorables. - MM. Dupont, Paulet. Sylvain, agents de police à Villefranche; Gonnard, agent de la sûreté; Dumas, Convert, Achard, gardiens de la paix; Crons, sous-brigadier aux gardiens de la paix ; Pichon, gardien de

Médaille Chonneur de l'Assistance publique (argent). — M. Laur noon, interne des Hospices

#### Ministère de l'Agriculture

Medailles d'honneur aux ouvriers agricoles comptant plus de trente ans de services dans le même etablissement.

Médaille d'or. - M. Garry, 51 ans de service chez M. Vermorel, à Villefranche. Médailles d'argent,— MM. Chevalier, 43 ans, maison Richard; Vatoux, 41 ans, Bœuf, à Villié-Morgon; Mlle Balois, 37 ans, Rolland, à Vaulx-Su-Velin.

Médailles de bronze. — MM. Chapuy, 35 ans, Jacquier; Debade, 34 ans. Brun, à Marnand; Noyer, 34 ans, Laporte, à Ecully; Neyron, 33 ans, Mme Neyron, 33 ans. Magnin, à Marnand; Delore, 32 ans, Duby, à Lancié; Sanlaville, 31 ans, Sornay, à Villié-Morgon.

Ministère du Commerce et de l'Industrie

Medailles d'honneur aux ouvriers et employes comptant plus de 30 ans de services dans le même établissement:

Médailles de vermeil. — MM: Girard, 46 ans de service dans la maisen Denis et Marion; Jeguet, 46 ans; Schoninger, 46 ans; Gonelle, 45 ans, maison Ducôté, Caquet-Vauzelle et Côte;

Lespinasse, 45 ans, maison Martin.

Médaitles d'argent. — MM. Bardin, 44 ans de Medailes d'argent. — MM. Bardin, 44 ans de Service, maisen Magnin; Pignaud, 44 ans.compteir d'Escempte de Lyon; Mmes Seigne-Marlin, 43 ans, Germain; Lacarel, 42 ans, Algeud; MM. Aubert, 40 ans, Chatelus; Biolley, 39 ans, Hénon; Clot, 37 ans, Delay et Diet; Bourdin, 37 ans, Broussas; Masson, 37 ans, Gourd.

Médailles de bronze. — MM. Gauthier, 35 ans de service, maison Descours; Hervet, 35 ans, Duchamp. Mancier, 35 ans, Compagnie générale de

champ; Mancier, 35 ans. Compagnie generale de Navigation; Mathieu, 35 ans. Ducoté; Morin, 35 ans, Descours; Perrier, 35 ans, Descours; Plantier, 35 ans, Cie de Navigation; Roche, 35 ans, Descours; Perroud, 33 ans, Dupuy; Ribbe, 33 ans, Dupuy; Archinard, 32 ans, Garcin; Bouveret, 32 ans, Bertrand; Dagand, 32 ans, Barioz; Guillard, 32 ans. Arlin; Charlin, 31 ans. Favier; Guy, 31 ans. P.-L.-M.; Jomart, 31 ans. P.-L.-M.; Cointy, 30 ans, Solignat; Décombe, 30 ans, P.-L.-M.; Mourlet 30 ans, P.-L.-M.; Mile Truat, 30 ans, Chatel.

Médailles offertes par le préfet du Rhône au personnel de la police lyonnaise.

MM. Mathis, Roguet, Garrigues, Rousset, brigadiers des gardiens de la paix retraités; témoignages de satisfaction.

#### GRANDE KERMESSE DE BIENFAISANCE

Entre toutes les associations ou fondations qui se sont donné pour mission as prévenir les causes de la misère a Lyon, il en est une particulièrement touchante et belle : la Société de patronage des Eufants pauvrea.

Son titre soul nous indique son but: « Prendre l'enfant au sortir du berceau, mais sans l'arracher au foyer, sans lui ravir une seule parcelle de ses affections intimes qui sont le précieux patrimoine du plus déshérité; lui préparer une dot pour le jour de son entrée dans la vie militante; le confier à la protection morale d'un tuteur ou d'une tutrice qui appliquera aux besoins matériels de son pupille la petite allocation annuelle attribuée par les bienfaiteurs, et qui, l'enfant parvenu à l'état adulte, restera

le conseil et l'ami de toute sa vie. » Cette œuvre de haute charité, cette œuvre fencièrement sociale, est celle que poursuit depuis 53 ans la Société de patronage des Enfants pauvres.

On comprend facilement qu'une œuvre de cette nature trouve des sympathies unanimes dans netre charitable population.
Aussi la belle sete d'hier, organisée au

profit de ses pupilles, a-t-elle eu un éclatant succès. Que dire du magnifique concert pour le

quel s'étaient fait inscrire les principaux artistes de nos théâtres, sinon qu'il a été parfait et que tous les artistes ont mérité indistinctement des applandissements enthousiastes.

Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous permette pas d'entrer dans de plus amples détails. Les jeux, les petites boutiques, les divertissements de tout genre ont eu de nombreux amateurs.

Nous sommes certains que toute cette gaieté qui s'est répandue avec une si large profusion de pièces d'or aura été douce aux malheureux et que les accords éclatants de cette soirée aurant longtemps encore des échos dans leur petit cœur. Au nombre des sociétés qui devaient prê-

ter leur concours à la kermesse-concert du Theatre-Bellecour figurait l'Harmonie Gauloise. Cette excellente Société n'a pu se faire entendre à la suite d'un incident que relate la lettre suivante:

#### Monsieur le Rédacteur,

Sur la demande faite par le conseil d'administration de la Société de patronage des enfants pauvres de la ville de Lyon à l'Harmonie gau-loise de prêter son concours à la kermesse-concert du 11 décembre, nous aviens accepté avec empressement cette invitation.

M. Fournier, noire directeur, étant obligé de di-riger, à 3 heures, dans son concert, la Lyre lyennaise, nous avions sollicité, depuis huit jours, la faveur d'être classés dans le commencement du programme. Cette faveur nous avait été accordée avec beaucoup d'amabilité par le patronage et nous étions classés au deuxième rang sur le programme. Nous nous sommes rendus au Théâire-Belle-

cour et nous attendions la fin de l'exécution de l'Harmonie municipale pour prendre place sur la scène, ainsi que l'indiquait le programme. Sans avoir été prévenus, et malgré nos protestations, novs avons été devances par une autre société, ce que voyant, nous avons cru devoir nous reti rer, protestant centre cette manière d'agir, tout en regrettant de ne pouvoir tenir netre engage-ment vis à-vis de la société de patronage des Eufants pauvres.

L'Harmonie Gauloise.

#### Lyre de Gorge-de-Loup

La lyre de Gorge-de-Loup fêtait joyeuse-ment aujourd'hui la Sainte-Cécile au res-taurant du Soleil-Levant, rue Gorge-de-

M. Lavigne, conseiller municipal, avait la

présidence d'honneur. A la table d'honneur nous remarquons MM. Jacquier, président; Gaussin, professeur au Lycée; Fournier, secrétaire; Marion, trésorier; Guerret, trésorier-adjoint; Gentet, directeur honoraire: Malaval et Benanger, directeurs; MM. Desvignes, Es-

tran, Malligaud, Arrivat, etc. La présence de charmantes dames rehaussait l'éclat de cette fête de famille. Citons Mmes Escoffier, Brochaud, etc. etc. Après un repas très bien servi par M. Ge-

nin, où la plus franche gaîté n'a cessé de régner, M. Terrasson a inauguré la série des loasts en remerciant MM. Jacquier et Dubost de leur dévouement et de leur généro-

sité vis-à-vis de la jeune société. Celle-ci, du reste, n'a cessé de prespérer depuis sa fondation : trois prix au concours de Beaune, deux à Saint-Priest, un diplôme d'honneur et un 2º prix à Montchat.

La société fait tous ses efforts pour continuer dans cette voie de succès, et elle se prépare pour bientôt se mesurer dans un grand concours, devant s'ouvrir à Grenoble. M. Terrasson, en terminant, porte la santé des dames, et boit aux futurs succès de la

M. Jacquier remercie l'orateur. Son dévouement est acquis à la société. Il lève son verre aux dames, à la presse, et prie M. La-vigne de prendre la parole.

M. Lavigne est assuré que la société rem-

portera de nouvelles victoires. « Il fut un temps, Messieurs, dit-il, où nos coteaux de Saone étaient habités par des hordes sauvages et des animaux féreces; Gorge-de-Loup évoque cette époque. Peutêtre Orphée vint-il charmer par ses accords les hôtes de ces bords, il laissa tomber sa lyre, vous l'avez ramassée. »

Puis il boit aux dames et aux succès de la Lyre. Un de nos confrères répond alors au nom

de la presse lyonnaise.

Les toasts terminés, les chants succèdent. Nous avons applaudi successivement MM. Poly, Perret, Truchet, Neyran, Béranger. Mme Brochand nous détaille, avec une très belle voix, les stances de Fléchier.

Enfin, la Lyre exécute quelques brillants morceaux de son répertoire, pendant que

se distribuent les billets d'une tombola dont certains lots excitent la gaieté des convives. Au moment où nous quittens la fête, le bal très animé bat son plein.

#### LES AMIS-RÉUNIS

La fanfare les Amis-Réunis, donnait, hier, dans les salons du Pré-aux-Clercs, son 220 banquet annuel.

Les dames avaient répondu en très grand nombre à l'appel du comité d'organisation de la fête, et leur présence ajoutait un charme de plus à cette fête de famille.

Nous avons remarqué à la table d'hon-neur: MM. Doublier et Rollin, président et vice-président d'honneur; Neveux, président effectif; Bournichon vice-président; Courbier, secrétaire; Blanchin, chef de fanfare; les membres de la presse lyonnaise,

Le banquet qui réunissait 100 convives a été empreint de la plus grande gaieté et le menu fort bien or loane fait le plus grand honneur à M. Daujean, le sympathique pro-

priétaire de l'établissement. Entre les deux services, la fanfare nous a donné une superbe interprétation d'une fantaisie sur Lisette de Béranger. Inutile de

dire qu'elle a été très applaudie. M. Bournichen euvre la série des toats en portant la santé des dames; il boit aux deux présidents et à la presse. - Un de nos confrères a répondu.

Il est distribué ensuite aux sociétaires ayant dix ans de presence des médailles d'or. Elles sont décernées à MM. Forest, manure honoraire; Durit et Roche, mem-

bres actifs.

Des médailles d'argent sont offertes à
MM. Champetier et Courbier, qui ont accompli leur cinquieme année de présence à

Chaque année, à la fête de Sainte-Cécile, les Amis-Réunis ont coutume de faire une quête au profit des sociétaires nécessiteux qui sont sous les drapeaux. Mme Rollin a bien voulu se charger de ce soin, et la collecto a produit la somme de 39 fr., que le bureau fera parvenir à ceux de ces militaires qui sont dignes d'intérêt. La parole est ensuite donnée aux chan-

teurs. Il nous a été donné d'entendre et d'applaudir M. Blanchin, dans une fantaisie sur la Traviata, Mme Béned, MM. André, Goud,

Tixier, etc., etc. A 8 heures 1/2, les invités pour la soirée commencent à arriver, et nous passons dans la saile de bal, superbement décorée pour la circonstance.

Les Amis Réunis font entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire; danseurs et danseuses, tourbillonnent à cœur-joie. Au moment où, à grand regret, nous sommes forcé de partir, la fête bat son plein, elle ne se terminera qu'à une heure très avancée de la nuit.

#### SOCIÉTÉ LYRIQUE DE BIENFAISANCE

Hier, a eu lieu, dans la salle des Concerts de l'Horloge, un grand concert avec bal et tombola donné par la Société lyrique de bienfaisance.

La salle était remplie et une foule d'invites avaient tenu à témoigner leur sympathie à la jeune Société; des dames, - c'est là le plus sûr garant de la réussite d'une œuvre, - des dames en grande toilette émaillaient l'auditoire et vensient apporter la note gracieuse dans cette charmante réunion.

Le concert était rehaussé par la présence de Mile Bonneville, du Casino, qui a débité les meilleures chansons de son répertoire si varie; par M. Gennet, le désopilant comique de la Scala, dans ses créations si amusantes, par M. Marien, le sifflomane-mime, qui a recueilli, hier, les memes applaudissements que tous les soirs à la Scala; enfin, par Mile Gonnet, du Conservatoire, dont le talent recevra certainement sa récompense à la fin de cette annéa.

Ajoutons Mlle Dalbret, bissée dans sa chanson des Hirondelles, une charmante composition due à M. H. Grand qui a, lui aussi, fait valoir ses qualités de virtuose, d'auteur et d'accompagnateur dans plusieurs merc-aux de piano. Citons encore M. Dorsay, Mme Damont, M. Foulut, M. Delorme, Mme Delorme, M. Bureau, etc., qui ont contribué à l'éclat de la fête.

La programme se terminait par trois Trois Amours de Pompiers, un vaudeville prestement enlevé par Mme Damont et MM. Denis, Delorme, Edmond et Vernier, tous très applaudis.

Entre les deux parties du concert, une tombola, et pour terminer la fête, un bal où tous les danseurs et dansenses rivalisaient a'entrain et ont fait de cette réunion une des meilleures auxquelles il nous ait été donné d'assister.

# Chronique Locale

Le Calendrier. - Lundi 12 décembre, 347° jour de l'année. Nouv. lune le 19; Premier quartier le 28.

Soleil: lever, 7 h. 47; coucher, 4 h. 1. Rixe rue Moncey. - Plusieurs jeunes gens se sont pris de querelle, après boire, cette nuit, à minuit environ, devant un café

de la rue Moncey. La discussion prit dès le début un caractère très vif, et des paroles ont en vint très rapidement aux coups.

Dans la bagarre, un jeune homme, M. Joseph Jullien, 19 ans, journalier, 156, rue Cavier, recut plusieurs coups de canne qui lui firent à la tête des blessures assez gra-

Les gardiens de la paix intervinrent à temps, fort heureusement, et furent assez heureux pour faire cesser le combat. Le blessé conduit par leurs soins à l'Hô. tel-Dieu, fut pansé par l'interne de service et put regagner son domicile.

Commencement d'incendie. - Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, à huit heures du soir, dans l'appartement, de M. de Cazenove, propriétaire, 8, rue Sala. Le feu, qui avait pris naissance dans un placard situé à côté d'une gaîne de cheminée, a

été rapidement éteint par les voisins. Les dégâts, évalués à 1,000 faancs environ, sont couverts par une assurance.

Les écumeurs de la Saône. - Pendant la nuit du 10 au 11 courant, des malfaiteurs restés inconnus ont dérobé une certaine quantité de poissons dans les bateaux amarrés sur la Saône, en face du quai de la Pêcherie et appartenant à M. Rey.
Le commissaire de police de l'Hôtel-de-

Ville informé, a ouvert une enquête.

Disparition. - Mme Grapinet, 23 aménagère, demeurant aux Saulées d'O a disparu du domicile de son ma dellins, 8 décembre, emmenant av elle sa petite Cette dame ayar idéjà manifesté des son funer ae, on craint qu'elle n'ait mis

se projet à exécution. raille élevée, élancée et mince, cheveux Dahomey.

châtains, nez long, petit grain de beauté à

la joue gauche. Eile est vêtue d'une robe en satinette noire, d'un corsage neir à fleurs blanches, fichu marron sur la tête.

Accident. - Hier, à une heure du soir, M. Reynaud, voiturier à Anse, encavait une feuillette de vin, 52, rue Saint-Jean. Mme Gallet, marchande ambulante, 53 ans, à qui la feuillette se trouvait destinée, se trouvait placée en bas de l'escalier, lors-

que, par suite d'un faux mouvement, le tonneau glissa sur l'escalier et vint la renverser, lui fracturant la jambe gauche. Une voiture a été requise pour conduire Mme Gallet à l'Hôtel-Dieu, cù elle a été admise d'urgence.

Arrestations. - Par ordre de M. Hauw commissaire de police de la Croix Rousse, les agents ont arrêté le nommé Honoré Peiscaud, 26 ans, garçon boucher, 3, rue du Chariot-d'Or, inculpé de vol de linge et autres objets au préjudice de M. Lyathaud, 6, rue Villeneuve

- Des agents ont arrêté le nommé Alphonse Fromont, 18 ans, mécanicien, 25, rua Molièra, surpris en flag-ant délit de vol

Section municipale de la Villette-Paul-Bert. - La commission municipale a l'honneur de remercier tous les commerçants propriétaires industriels et toutes les personnes qui par leur obole ont bien voulu venir en aide aux enfants nécessiteux fréquentant les écoles laïques, pour les garantir un peu contra les rigueurs de l'hi-ver. Il a été verse entre les mains des adminis trateurs de la société d'encouragement aux écoles laïques la somme de 160 francs en espèces plus les dons en nature d'une valeur approximative de 40 francs

Union coopérative des Travailleurs. — Le grand concert donné par l'Union coopérative des Travailleurs du III<sup>3</sup> arrondissement s'étant terminé trop tard peur permettre le tirage de la tombola, l'Union invite toutes les personnes qui ont voulu honorer sa fête de leur présence, à un concert qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 8 h. du soir, salle des Bijoux-Concerts, avenue de Saxe, 242.

Les mêmes cartes serviront. La Revue du Casino. - Le Casino des Arts prépare très activement sa revue de fin d'année, qui va très prochainement passer au programme. M. Guillet la monte avec le plus grand soin. Les costumes ont été dessinés par un de nos plus spirituels artistes parisiens, M. Japhet; l'exécution en a été confiée à la costumière du Grand-Théâtre de Paris, c'est dire qu'ils seront irrépro-

Le Casino-Revue, dont nous reparlerons, nous ménage d'ailleurs bien d'autres surprises.

Scala-Bouffes. Trois femmes, trois piquantes andalouses et un superbe caballero, voilà le quatuor des Curci, qui fait l'admiration des di-lettanti habitués de la Scala. Sons leurs doigts agiles, les mandolines expriment leurs plus dou ces mélodies et chantent tantôt les refrains d'amour de la galante estudiantina, tantôt le roncero du guerrier. Comme contraste voici la capiteuse Kanjarowa, fin de siècle plus qu'on ne saurait dire et charmante en ses productions.

M. Debailleul, M. René Delsol, Mmes Camon.
Edgard, etc. N'oublions pas une Noce à Méxidon, une pièce de joyeuse humeur. Incessamment débuts.

Cirque Rancy .- Le programme primitif du cirque se trouve admirablement complété par les numéros nouveaux qui y ont été introduits depuis samedi dernier. Nous rappelons à nos lecteurs que les Eu-

gènes, ces gymnastes aériens si remarquables, n'ont plus que quelques jours à rester à Lyon, leur dernière étant irrévocablement fixée à vendredi, 16 courant.

Casino des Arts. — En attendant la revue qui passera probablement dans une dizaine de jours, le Casine varie incessamment les attractions de son programme intéressant Nous aurons ce soir, la présentation du nain Millet, un phénomène de petitesse, faisant travailler des phénomènes d'intelligence, des perroquets et des aras savants. Ce sera un spectacle nouveau, curieux et en tous cas fort gracieux.

Les Hacker et Lester, et leurs aerobatiques exercices cyclisies Les Hicks, scrutateurs de pensées; Favart et Bassy, dans des chansons variées; Henry, Réni Delsel, etc., etc. Incessamment nouveaux debuts. Le cicquième numéro de la Revue bimensuelle des tirages financiers est en vente de-

puis le 11 courant. Ce journal financier, qui paraît deux fois par semaine et qui public la liste de tous les numéros gagnants et celle des lots non réclamés des valeurs à lots, donne en outre, sur sa première page, de très bons conseils et rouseignements financiers. Prix du numéro : 10 centimes.

On s'abonne pour la somme de 2 fr. par an Aux Petis Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

Nous apprenons que MIIe Evrard qui vient d'être appelée à Marseille pour un des con-certs classiques y a obtenu un succès des mieux mérités.

Cette jeune artisto donnera, mercredi prochain 14, son concert annuel dans la M. Ugo Bedetti, M. Gerbert et M. Promio.
Le nom de ces artistes suffit pour qu'en

se promette une soirée des plus agréables et le programme est d'un puissant attrait. On trouvera des billets et des programmes chez tous les marchands de musique et chez Mile Evrard, 11, rue de Jarente.

PAR SERVIUE SPÉCIAL

#### ELECTION AU CONSEIL GENERAL

Ancecy, 11 décembre. Une élection au conseil général a eu

lieu aujourd'hui dans le canton d'Annecy-Nord. Ont obtenu: MM. Boymond, réactionnaire, 1,361 voix; Grivaz, républicain, 1,220; Duparc, radical, 817. Ballottage.

#### BANQUET OFFERT A M. DE MAHY Paris, 11 décembre.

Un banquet a été offert ce soir à M. de Mahy, vicê-président de la Chambre, par les délégués des colonies.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés, puis M. de Mahy, prenant la pa-role, a fait appel à la vigilance de la France pour que les îles de Madagascar et Bourbon ne soient pas soustraites à notre influence, comme l'ont été l'île de Zanzibar et les îles Seychelles; il faut que la France sauvegarde notre belle colonie de Madagascar et y envoie de nombreux colons.

M. de Mahy a terminé en remerciant des tomoignages de sympathie qui lui L'vaient été adressés.

#### ARRIVÉE DE NAVIRES Marseille, 11 décembre.

La Compagnie Fraissinet vient de recevoir un télégramme lui annonçant l'arrivée à Gibraltar du paquebot Stamboul, ramenant un convoi de blessés du

Le Stamboul qui, comme on sait, a subi une avarie à sa machine, a transbordé l'agent des postes et le courrier sur le paquebot Bearn de la Société Générale, venant du Brésil et rentrant di-

rectement à Marseille. Le Stamboul continuera sa route vers netre port avec les blessés et les autres passagers, venant à la rencontre du vapeur Marie-Louise, envoyé à son secours.

Le steamer anglais Bombay, de la Compagnie Péninsulaire et Orientale, est arrivé ce soir, ayant à bord de nombreux passagers parmi lesquels plusieurs survivants du steamer Bokkhora, naufragés le 9 octobre, près des îles Pes-cadores; savoir: MM. Prickett, 2º capitaine; Jones Parrey, 2e lieutenant; Siveeng, 3º lieutenant; Lewis et Ward, 2º maîtres; le docteur Larwson, de l'Hôpital, de Hong-Kong, et le lieutenant Markham, du 1er régiment d'infanterie du Phropshire.

#### TREMBLEMENT DE TERRE

Mostaganem, 11 décembre. Deux secousses assez fortes de tremblement de terre ont été ressenties, l'une à 9 heures du matin, l'autre à 3 heures du soir. Les oscillations se sont produites de

l'est à l'ouest pendant environ 5 secondes. Il n'y a pas eu de dégâts. LES FRANÇAIS EN TURQUIE Constantinople, 11 décembre.

Le commandant Berger a été élu, au-

jourd'hui, député de la colonie française

presque à l'unanimité.

HIS DES DÉPÉCHES DE NUIT

#### Tribune Ouvrière

Sellerie lyonnaise. - Les membres du bureau et les syndics de la chambre syndicale de la sellerie lyonnalse sont convoqués extraordinairement pour aujourd'hui lundi, à 8 heures du soir, quai des Célestins, 2 pour affaire très impor-

#### RUE CENTRALE

Toute la partie comprise entre les rues Grenette et Tupin

# AUX

Vastes Magasins de Nouveautés, possédant les Comptoirs les plus importants de Lyon et de toute la province en

CONFECTIONS POUR DAMES & ENFANTS ACTUELLEMENT

EXPOSITION PERMANENTE

## Grande Mise en Vente Nouveautés d'hiver

Notre Exposition si remarquée du 8 décembre vient, une fois de plus, de mettre en relief les avantages que nous offrons à notre clientèle par nos Choix CONSIDÉRABLES à des prix bien plus favorables que dans n'importe qu'elle

autre maison.

#### Choix immense de FOURRURES

ET DE TEMERTS FOURRÉS

COUPONS et FIN DE COUPES Cotés à des prix exceptionnels

## ARTICLES D'ÉTRENNES

PRIMES GRATUITES DE FIN D'ANNÉE 1º Pour tout achat de 10 fr., notre ma-

gnifique Calendrier avec épémères, pour 1893, ou bien une belle Poupée articulée. 2º Pour tout achat de 25 fr., notre splendide Album illustré, le Goût Parisien (4º édition de 1892) ou bien une superbe Poupée articulée incassable, article riche. Le Grand Ballon des Emigrés Alsaciens

est offert aux enfants. Vente absolument de Consiance Prix fixe en chiffres connus

NOTA. — En raison de la proximité des Fêtes, nos Magasius resteront, par exception, ouverts à la vente dimanche prochain, de 8 à 4 heures.

INCESSAMMENT OUVERTURE

DE LA

LIQUIDATION Des Grands Magasins de PORCELAINES ET CRISTAUX

# Veloce Linoges

31, RUE CENTRALE ET RUE FERRANDIÈRE, 5 Cette importante Maison va disparaître dans une Immense Liqui-

dation à la suite d'une vente judiciaire ayant pour cause le décès de l'ex-propriétaire. Les prix de plus de 400,000 fr. de Marchandises sont en ce moment

remanies par le liquidateur qui, vou-lant marcher rondement, taille et sabre dans les prix. Les Services de Table. Services à Dessert, Services à Thé et à Café; Vases de Chine, Cache-Pots, Coures, Vasques, Jardinières, Cristaux et Verrerio n'ont qu'à bien se tenir:

ils en verront de dures.

Société anonyme des Grands Magasins de Nouveautés

AUX

CHOIX IMMENSE D'ARTICLES

## ÉTRENNES UTILES

Les étrennes utiles ne sont pas les moins goutées du public ; elles offrent une variété et une abondance qui ne le cédent en rien à celles des jouets et

des bibelots. \*\* Une nomenclature détaillée de ces articles ne pourrait trouver ici sa

Coupes de Robes en lainages unis et fan-taisie, Soieries, Velours, Manchons, Cols, Boas fourrure, Foulards, Cravates, Fichus, Echarfourrure, Foulards, Cravates, Fichus, Echarpes, Chemises pour hommes, Bonneterie, Parapluies, Ganterie, Lingerie, Colifichets, Mouchoirs de Cholet et batiste pur fil, Services de table, Linge confectionné, Matinées, Peignoirs, Jupons, Corsages, Costumes, Confections, Jaquettes, Pelisses et Rotondes doublées soie et doublées fourrure, Robes, Manteaux d'enfants, Modes, Chapeaux pour dames et fillettes. Vêtements complets, Pardessus et Coiffures pour garçonnets, et bon nombre d'articles enrubannés disposés coquettement en carton prêts à être offerts.

Petits Meubles de fantaisie, Tables à ouvrages, Ecrans, Pooffs, Coussins, Tabourets, Tapis

ges, Ecrans, Pooffs, Coussins, Taboureis, Tapis de table, Dessus de piano, Foyers, Carpettes, Milieux de Salon, Rideaux prêts à être posés,

etc., etc.

Tous ces articles sont de premier choix, d'une fraicheur irréprochable et d'un bon marché défiant toute concurrence à qualité égale.

COMPTOIR SPÉCIAL DE BÉBÉS

Maroquinerie, Porte-monnaie, Porte-carte Portefeuille, Sacs pour Dames Écrans, Éventails, Papeteris

NUS ET HABILLÉS

ENVOI FRANCO DE CATALOGUES ET ÉCHANTILLORS

Expédition franco pour tout achat à partir de 25 francs

A feu visible. - Les seuls pratiques Meilleur marche que parlout

FACILITÉS DE PAIEMENT H. Parret 12, Quai de l'Est, LYON

IN MONSIEUR offre gratuitement de faire sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence

d'un vœu. Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier,

LYON, 14, rue Confort, 14, LYON

& Littéraire

Trois Mois ...... 2

M. Brunet DES CÉLESTINS

#### SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Grand-Théâtre. - Aujourd'hui 12 décembre. Esclarmonde, opéra en 4 actes, de Massenet. Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui, 12 décembre, Les Vingt-Huit Jours de Clairette, opératte en 4 actes. Casino des Arts. — Tous les soirs attrac-tions parisiennes. Concert artistique de premier

ordre. Pantomimes et pièces à grand spectacle. Scala .- Tous les soirs, spectacle varié. Cabaret artistique du Chat Noir, 65, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, chansons rabelaisiennes et poèmes « début de

Cirque Rancy. — Troupe nouvelle. Tous les soirs, à 8 heures 1/2; les jeudis, dimanches et fêtes, à 3 heures, le lion-écuyer, les Eugènes, les Alaskas, Mlle Travers et toute la troupe.

de tableaux vivants. Matinée : 3, 4 et 5 heures; seirée : 8, 9 et 10 heures. Théâtre Guignol, passage de l'Argue. — les 28 Jours au Couvent, les Tribulations de

Guignol des Variétés, 48, cours Morand,

Tous les soirs, à 8 heures. l'Africaine. parodie en 9 tableaux. Tous les dimanches, à 3 heures, matinée de famille.

Panorama du siège de Paris. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

THE DES MANDARINS Qualité Supérieure

place, nous nous bornons à citer:

Albums pour Photographies et pour Chromos Boîtes à Gants et à Mouchoirs, Parfumerie, etc., etc.

ailleurs SECURITE — ECONOMIE — PROPRETÉ Pose garantie

20 Modèles différents. — Nombreuses

références

et enverra les médications demandées.

VENDU DANS LES THÉATRES DE LYON **ABONNEMENTS** 

Scul Journal Artistique

Voir dans le numéro de cette semaine LE PORTRAIT ET LA BIOGRAPHIE

Prix du numéro: 15 Centimes

siècle » par Baltha, Lavater et Strofe, le poète décadent Jehan Varney; Ombres parisiennes par B'Onde-Nat, avec accompagnement par Picard. Prix d'entrée, 1 fr.

Théâtre Crassé, cours du Midi. - Exhibition

Duroquet.

#### PAUL D'AIGREMONT

- Vous l'avez dit : Marie-Madeleine de Bram, marquise de Cypières, est devenue la comtesse Richard de Clavières. - Comtesse?... Je croyais que les

Clavières n'avaient pas de titre?...

— Tant qu'ils ont été des courtiers en perles fines, les plus riches du monde, peut-être, mais enfin des courtiers, ils ont dédaigné leur couronne de comte.

Mais pour le mariage de sonfils, Maurice de Clavières, qui ne connaît peutêtre pas le chiffre de ses millions s'est retiré des affaires et a relevé son titre en faveur de Richard et de sa femme. - Est-elle belle, au moins, cette der-

- Jugez-en, répondit Mabille.

Un certain brouhaha se produisit en même temps, et le banquier désigna une loge vers laquelle tous les regards se dirigeaient.

Jamais, en effet, apparition plus radieuse, plus éblouissante ne pouvait

Sept ans avaient passé sur Madeleine, en ajoutant encore à sa beauté souveraine au lieu de l'amoindrir.

De plus, le bonheur sans pareil qu'elle avait trouvé auprès de Richard, ce fiancé si fidèlement, si ardemment aimé dans le secret de son cœur, avait complété l'épanouissement de sa grâce, et mettait dans ses yeux un rayonnement contenu qui la rendait tout à fait irrésis-

A certains moments seulement, une ombre de mélancolie voilait l'éclat de ses beaux yeux sombres, une mélancolie profonde qui amenait des larmes dans ses prunelles de velours et rappelait les mauvais jours d'autrefois.

- Nous la retrouverons, ta fille... celle que tu pleures, va, je te le jure!... disait alors Richard, en l'enveloppant de ses regards de chaude et ardente tendresse, dont les années écoulées ne pou-

vaient refroidir l'expansion.

Et comme Richard n'avait jamais menti, que ce qu'il avait promis, il l'avait toujours tenu, Madeleine oubliait sa peine, pour sourire à l'espérance, cette fleur divine, aux parfums si enivrants, que devant eux tout disparaît.

Ce soir-là, la comtesse de Clavières

portait une admirable robe de velours d'un rouge sombre, toute brodée d'or. La pelisse semblable, doublée de zibeline, rejetée en arrière, permettait de voir, par l'échancrure en pointe de la robe, le haut de la splendide poitrine que recouvrait un triple rang des plus admirables perles qui aient été pêchées à Ceylan. Ses cheveux noirs jaillissaient s'offrir aux yeux charmes de toute une i d'une petite capote en dentelle d'or, avancant jusqu'aux sourcils fins et hardis,

faisant aux beaux yeux de velours sombre une ombre douce qui doublait leur éclat sans pareil.

A ses côtés, mais un peu en arrière, comme pour la mieux admirer, Richard de Clavières était assis, ne se lassant pas de la regarder, en extase, avec dans ses prunelles bleues une expression d'adoration ardente, que sept ans d'amour n'avaient pu lasser.

- Savez-vous, dit le baron Servières, en se retournant vers Mabille, elle est splendide, cette comtesse. La connaissez-vous, très cher?

— Je lui ai été présenté. - Heureux mortel! Par qui, s'il vous

— Par le mari simplement. Je suis son banquier. - Compliments Mabille.

Celui-ci sourit en s'inclinant. Dans la loge, Richard s'était rapproché de sa femme.

- La duchesse de Roquebrune est là, Madeleine tressaillit comme si une vi-

père subitement se fût trouvée sur sa Où donc? demanda-t-elle.

Le comte indiqua la place.

s'être subitement assombris.

Grands

Mme de Clavières se retourna. Ses yeux croisèrent ceux de son ancienne belle-sœur.

Le regard des deux femmes fut ter-Dans les prunelles de la douce Madeleine, une flamme noire s'était allumée,

je t'ai promis, Madeleine, je le tientandis que les yeux de plus en plus clairs de Mme de Requebrune semblaient

- Je ne distingue pas son mari, dit la comtesse à Richard.

Celui-ci eut un énigmatique sourire. - Aussi loin d'elle que possible, fitil. En la voyant, cela se comprend. Et aigre, avec cela, comme la bise du Nord. Le ménage est un enfer. Philippe de Roquebrune, cependant, garde encore certains ménagements, car sa femme tient la clef de la caisse, et il évite qu'elle lui soit fermée. Il est là-bas du côté des

- Cet individu maigre, avec un chapeau gris?

- Assez de distinction, mais la physiono mie bien fatiguée.

 l y a de quoi. Un des plus incorrigibles viveurs de tout Paris. Une fête perpétuelle. Ah!... Et la fortune où en est-

- Le duc l'aentamée; ça se comprend.

Notre revendication agrandira la brèche. Car il faut réclamer les droits que tu tiens de ta fille, ma chère aimée; quand cela ne servirait qu'à irriter l'ancienne Mme de Mondragon, ce serait déjà un résultat.

Madeleine devint toute blanche. - Je veux plus, dit-elle en appuyant sa main sur le bras de Richard, plus et mieux, je veux lui arracher le cœur si

je le puis. - Patience, tout s'obtient, répondit le comte avec un éclair d'acier dans ses yeux calmes et énergiques. Ce que

Un extraordinaire mouvement se produisait vers l'entrée de la piste, annonçant l'arrivée de l'étoile attendue, de la mystérieuse et étrange petite char-

meuse. Tous les porteurs d'habits noirs, de gardénias, de chapeaux gris, les écuyers en bottes molles, les clowns enfarinés, tous ceux enfin qui ont droit d'entrée ou de cité dans les écuries du cirque, s'étaient rangés à droite et à gauche de la barrière, l'attendant.

La musique jouait une sorte de mé-lodie lente, très bizarre, accentuée par des coups de gongs étouffés, sourds et poignants comme de lointains san-

Un grand silence régnait. Les cous se tendaient, une sorte d'angoisse serrait chacun à la gorge.

Enfin Nhiska parut. Son entrée ne fut ni vive ni sautil-lante, comme l'est d'habitude celle des danseuses ou des écuyères, pas plus que le costume qu'elle portait ne ressemblait aux brillants oripaux dent sont d'ordinaire vêtues ces jolies filles, en veloppées de tulle, semblables à de légères libellules voltigeant le matin sur les bords des fleuves et des étangs.

Elle arriva lentement, marchant d'un pas très doux, que paraissait cadencer la singulière et saisissante mélodie de l'orchestre.

Une tunique de soie blanche brodée d'or, plutôt semblable à une immense écharpe souple, était roulée autour de son corps charmant depuis la taille jusqu'aux pieds, nus dans des sandales

Le corsage, chastement voilé de mousseline, étincelait de pierreries, magnifiques si elles étaient vraies.

Les bras nus étaient couverts de bra-

celets. La mousse d'or des admirables che veux blonds était contenue par plusieurs

rangs de perles noires. Peu à peu, malgré sa marche lente, la Nhiska était arrivée vis-à-vis de la loge qu'occupaient le comte et la comtesse de Člavières.

Là elle s'arrêta, et la danseuse, qui n'avait pas encore levé les yeux, lança autour d'elle un long regard circulaire

très profond, très observateur. Le premier contre la piste, le duc Philippe de Roquebrune la considérait, très étenné, très impressionné, la buvant des

C'était, en effet, la première fois que le mari de Claire voyait la Nhiska.

Jusque-là, il s'était moqué de ceux des membres de son cercle qui chantaient les louanges de la danseuse et vantaient sa beauté irrésistible.

- Eh bien! lui dit Mabille, nierez. vous encore, mon cher duc, le charme extraordinaire de cette étrangère?

Philippe, comme arraché en sursaut à quelque rêve de paradis, tressaillit violemment.

- C'est vrai, dit-il; elle est miraculeusement jolie.

Quel est son amant en titre?

- Elle n'en a pas.

 Allons donc, mon cher, vous riez!
 Vrai comme je vous le dis. Elle est inabordable, et jusqu'ici imprenable. Le

champ est ouvert, beau vainqueur. Philippe eut une courte flamme dans les veux.

(A suivre.)

## M" CLAUDIA AUX TOILES DE VOIRON



main, magie, magn., sugges-Lyon, rue Centrale, 4, au 8me

Traite par correspondance LIRE dans le numéro du

10 décembre du journal E REVENU L'Etude sur la République argentine et ses va-

Envoi gratuit d'un numéro sur demande 25, boulev. Sébastopol, Paris

PAIN DE GLUTEN

à | f. le | /2 kile. - GUY 11, rue St-Dominique, Lyon 320 PIÈCES

VIN ROUGE DE PAYS

à 28 cent. le litre lieue. Adresser les demandes au Dépôt des Eaux minérales 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32

Mise en vente d'une grande quantité de Coupons et restants de Fournitures

#### APERÇU DE QUELQUES PRIX:

Torchons pour cuisine, largeur 70 cent., le mêtre... 0.30 Toile de Voiron d.-blanche, larg., 80 c., le m. 0.55, et Toile pour drap, Voiron rousse, 100 de largeur, le mètre 0.65, 0.75, 0.85, et. 0.95

Toile supérieure Voiron, 2 m. 40 de large, lessivée, mètre, à 0.65 et..... 0.75 Quantité de Serviettes-Eponges défraîchies et dépareillées à 50 0/0 de rabais.

Rare occasion pour Cafés, Restaurants, Hôtels et Logeurs. Quantité de Linges dépareillés, tels que Serviettes, Nappes Coupons de Toilerie de toutes sortes, dans les différentes

longueurs et largeurs. Quantité de Couvertures de laine et de coton défraîchies. Un lot de Coupons de flanelle de toutes nuances, pour chemises, robes et gilets, depuis 0.65 le mètre.

Tous les Coupons sont marqués en chiffres connus et à prix fixes. Un Coffret magnifique, valeur 25 fr., sera effert à tout Acheteur de 100 fr. pendant le courant de décembre.

#### AU PETIT-ÉLYSÉE GRAND BAL

Direction: EUGÈNE GUILLOUD

Angle de l'avenue de Saxe et du cours Gambetta franco de port Lyon et ban- Tous les Dimanches: Grand Bal, de 2 à 11 heures

ORCHESTRE NOMBREUX ET CHOISI de Bully, 25, quai Saint-Vin-Cat, à Lyon.

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

## LOUER

19, rue Dubois, Lyon

Pouvant servir pour bureaux, commerce ou appartement. - S'adresser à MM. Gérentet et Périer, rue du Garet, 3.

CROISSANCE DES ENFANTS, GROSSESSE, ANÉMIE, PHTISIE

SOI JAGOUEMARE

au Bi-Phosphate de Chaux gazeux

fréparation perfectionnée — La plus assimilable — La seule inaltérable

DEMI-LITRE : 2 PR. — LITRE : 3 PR.

Exiger le Bouchon mécanique en porceiaine et le Plomb de garantie.

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES — BROCHURE GRATIS SUR DEMANDE

Pharmacie JACQUEINIAIRE; à VILLEFRANCEE (Rhône).

#### BOB DEPURATIF SANS RIVAL AU DAPRNÉ MEZERBUN

Seul vogetal succédent du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action émine ment anti-syphilitique et dépurative. il guérit toutes les maladies contagiouses et de la pesa les plus rebelles et les plus invétérées et de la mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmasie BARRAJA. 115, cours Lafayette, Lyon.

LES ANNONCES SONT REQUES A L'AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, LYON

#### THÉATRE DES CELESTINS Direction : M. PONCET

Tous les Soirs

A huit Heures

#### SUCCES

AVEC LE CONCOURS DE

M. Alexandre, premier sujet du Théâtre de la Gaiete

# LIS 28 JOURS DE CLARETTE

Opérette-Vaudeville en quatre actes

De MM. H. Raymond et Antony Mars, musique de Victor Roger

#### SERVICE D'HIVER VIENT DE PARAITRE SERVICE D'HIVER L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FUR de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

pondances avec les gares de ces diverses lignes Le prix des billets simples et aller et retour



Prix: 30 cent.; franco par la poste: 35 cent.

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon et dans ses succursales de

St-ETIERRE, BRENDELE, MACON, DIJON, VALENCE ET CHALON-S/S.

Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

# VIENT DE PARAITRE

PAR UN DÉSINTÉRESSÉ EN VENTE : Chez tous les libraires et dans les kiosques. -- VENTE EN GROS : chez M. Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux

Prix: 20 Centimes. - Franco par la poste: 25 Centimes

#### **ÉT**AT-CIVIL DE LYON MARIAGES

Premier a randissiment - M. Ovad. tulliste, tue Duerot, 40. et Mile Duminier, tulliste, tue Duerot, 40. et Mile Duminier, tulliste, tue Pouteau, 43. — M. Viard, voyageur de commerce, rue Lafont, 26. et Mile Gariel Itadir, contaitère, mêne airess. — M. Perrin, employé de bureau, rue Richan, 1, et Mile Ga liot, tailleuse, rue Vieille-Monnaie, 23. — M. Due, voyage ir de commerce à R. ca fort, et Mile Michaul, institutice, rue des Ecoles, 8. — M. Klotz, éessituties de la New et Mile Durantie ta lleuse nateur à G. nève, et Mila Dupaoulin, la lleuse

nelli, comme gant, rue Mercière, 45, et Mlle D /z', s : s profession, rue Mercière, 45 — M. Garn, employé au chemin de fer, rue Franklin, 52, et Mile Dishance, giletière, rue Franklin, 52. — M. Baudrais, employé de commerce, me du Plat, 7, et Mile Reynous, sais profession, media Poyrat, n oat, sats profession, ruschet Poyrat, 7.

M. Jouannaud, magon, rus Bellecordière, 40.

et Mile Berlie, tréfieuse, à Trévoux — M.

Monignet, emproyé, rus de la Tantsie, 5, et
Mile Pellet, sans profession, rus Ferrandière, 9. — M. Coste des Combes, employé
au chemin de fer, rus Bichat, 23, et Milo
Pettane cut-mière, cours du Midi, 25 —
M. Levy régoriant, à Saint-Etienne (Loire),
et Mite Sommer, sans profession, rus Mercière 90.

Deuxième arrondissement. - M. Gia-

M. B. illat, lieutecant an 161e, comp de Châloas, et Milo Bichrer, sans profession, rue Confort, 20. — M. Matter, cultivateur, & Guebwiller (Alsace), et Mile Matter, sans profession, même adresse. — M. Casterberg, profession, même adresse. — M. Casterberg, employé, rue du Bélier, 1, et Mile Grandu, employée, rue Dubois, 6 — M. Dainez, tentu ier, grande rue de Vaise, 35, et Mile Poupenez, fingère, rue Mercière, 31. — M. Ferlay, employé à l'Arsenal, rue Dentzière, 7, et Mile Lauxoles, ouvrière en soie, montée Saint Sébastien, 20. — M. Colombet, marinier, rue Sainte-Claire, 19, et Mile Saintyves, domestique, rue Saint-Etienne, 24. — M. Lauxole, immenadier, rue des Marron-

niers, 9, et Mlle Demoulin, sans profession, avenue de Saxe, 209.

Troisieme arrondissement. - M. Dus-Troisieme arrondissement. — M. Dussurget, chaudrennier, chemin des Pins, 9, et Mlle Lavaure, papetière, rue de Marseille, 3. — M. Poyet. mécanican, rue des Trois-Pierres, 44, et Mlle Rive, domestique, rue Saint-Dominique, 1. — M. Ferorn, manœuvre, chemin des Verriers, 12, et Mlle Batton, corsetière, chemin du Repos, 21. — M. Chagny, chauffeur, chemin du Vivier, n. 25, et Mlle Pelletier, sans profession, à Crèches (Saône-et-Loire). — M. Chabac, employé de commerca, rue de Marseille, 37, et Mlle Dussurget, iisseuse, chemin des et Mile Dussurget, fisseuse, chemin des Pins, 9. — M. Bollon, marinier, rue du Champ-Fleury, 3, et Mile Chamarande, gan-tière, même adresse. — M. Vilhet, employé, à Piainpalais (Suisse), et Mile Gaillard, cui-cinière

sinière.

M. Sarrieu, employé de commerce, cours Gambetta, 50, et Mile Vargoz, sans profession, à Morestel (Isère). — M. Recordon, menuisier, rue Duguesclin, 200, et Mile Granet, mépagère, rue Boileau, 168. — M. Pétiniot, maçon, rue Rabelais, 72, et Mile Dantaix domestique, même adresse. — M. Panteix, domestique, même adresse. — M. Mayrond, garçon boucher, rue de la Préfec-Mayrond, garçon boucher, rue de la Préfecture, 6, et Mile Rivoire, sans profession, avenue des Ponts, 231. — M. Méret, employé du chemin de fer, à Tassin-la Demi-Lune, et Mile Déliaz, domestique, quai de Guillotière, 2. — M. Rozier, liquoriste, rue Saint-Michel, 18, et Mile Cognet, corsetière, passage Vendôme, 15. — M. Lachal, employé de comparse que de Union 47.

ployé de commerce, rue de l'Epée, 17, et Mlle Bouillet, employée de commerce, rue Duphot, 13. — M. Pochum, capitaine d'infanterie, cours Gambetta, 35, et Mlle Guy, sans profession, à Vienne (Isère). M. Grata, tôlier, rue de Marseille, 29, et M. Grata, tölier, rue de Marseine, 29, et Mile Fréolin, piqueuse de bottines, rue des Asperges, 17. — M. Gardette, instituteur, cours Lafayette, 154, et Mile Planche, ménagère, rue Sébastopol, 44. — M. Gaillard, peintre, rue des Marronniers, 5, et Mile Chazot, domestique, cours Gambetta, 2. — M. Devet charalier pur Dunoir 66, et Mile

M. Drevet, chapelier, rue Dunoir, 66, et Mlle Balvay, couturière, m. adr. — M. Delisle, tisseur, île Robinson, et Mlle Novel, domes-

tique, chemin de la Vitriolerie, 80. — M. Chaintreuil, rentier, rue Moncey, 216, et Mile Baudat, rentière, rue Corne-de Cerf, 46.—M. Caillet, graveur, rue de la Villar-dière, 34. et Mlle D'bard, institutrice, au Caylar (Gard).—M. Bauquis, ajusteur, che-min de la Vitriolerie, 37, et Mlle Béraud, ouvrière en soie, à Saint-Chamond.

Quatrième arrondissement. — M. Tré-voux, employé de commerce, rue Lemot, 1, et Mile Pernoud, conturière, rue Duviard, 2. - M. Dubouis, professeur, à Ouilins, et Mlle Marilher, sans professien, rue Pelle-

Cinquième arrondtssement. — M. Devija, voiturier, rue du Bourbonnais, 103, et Mile Faussemagne, domestique, rue de la Pyra-Faussemagne, domestique, rue de la Pyramide, 62. — M. Germain, dessinateur, rue Saint-Jean, 22, et Mlle Paquier, sans professien, rue du Doyenné, 7. — M. Martin, employé à l'Antiquaille, à Lyon, et Mile Boulou, sans profession, à Servissac. — M. Duclos, cultivateur, au Poiat-du-Jour, et Mile Fayard, domestique, place Saint-Jean.

M. Foilliet, ouvrier, a Saint-Fons, et Mile Caillet, domestique, avenue du Doyenne, 3.

Caillet, domestique, avenue du Doyenne, 3.

M. Combet, domestique, à la Rochette (Savoie), et Mlle Planche, s. p., à Presle (Savoie). — M. Viannay, s. p., rue des Docks, 12, et Mile Frémion, s. p., rue de la Charité, 33. — M. Allimant, ingénieur, à Saint Etienne (Loire), et Mile d'Eyssautier, s. p., quai de l'Archevêché, 14. — M. Gaillard, mégissier, rue du Doyenné, 24, et Mile Bonnet. couturière. montée Saint-Barihé-Saint-Georges, 90, et Mile Verry, conturière, rue Germain, 20.

lard, mégissier, rue du Doyenne, 24, et Mile Bonnet, couturière, montée Saint-Barthé-lemy, 34.— M. Winker, teinturier, rue du Bœuf, 9, et Mile Bordet, giletière, rue du Bœuf, 9.— M. Brot, jardinier à Tournon, et Mile Genin, jardinière, rue du Bas-le-Loyasse, 11.— M. Regodiat, malletier, rue Saint-Georges, 90 et Mile Varry, contunière

Sixieme arrondissement. — M. Moulin, jardinier, rue Montgolfier, 60, et Mile Hi-

vert, couturière, rue des Tables-Claudien-nes, 30. — M. Guillot, marchand de cuirs, rue Pierre-Corneille, 53, et Mile Chollet, sans profession, à Chessy-les-Mines. — M. Motet, relieur, rue Béchevelin, 94, et Mile

Rousset, tisseuse, rue Pérod, 16. - M. Romanet, voiturier, rue Vauban, 68, et Mile Monnet, commerçante, rae Créqui, 20. — M. Mestralet, cordonnier, rue Cuvier, 36. et Mile Reynaud, cuisinière, rue Vauban, 9.— M. Brun, commerçant, à Villeurbanne, et Mlle Caillot, couturière, rue de Sèze, 127.

M. Oudet, condensier, rue de Seze, 127.

M. Oudet, cordennier, rue de Vauzelles, 11, et Mlle Perrier, auenue de Saxe, 88.— M. Oivier, employé, rue Duquesne, 59, et Mile Cornillon, sans profession, rue Romarin, 12.— M. Maréchaud, passementier, rue Cuvier, 124, et Mlle Caumelle, frangeuse, rue Bossuet 07.— M. Allement maréchal format suet, 97. — M. Allemand, maréchal ferrant, à Parmillieu, et Mlle Varreau, commerçante, rue Masséna, 85. — M. Giraud, lithographe, rue de Sèze, 4, et Mile Chirat, sans profession, rue Pizay, 6. — M. Dorel, tisseur, rue du Bon-Pasteur, 9 et Mile Baron, lingère, rue Bugeaud. 9.

#### INHUMATIONS

Premier arrondissement. — Epouse Marmillon, nee Martin Romelie. sans profession, 33 ans. rue Constantine, 5, f. 3 k. — Ferdinand Deuxième arrondissement. Dorel, sans profession, 13 ans, Hotel-Dieu, f.

Troisième arrondissement. — Augustine Vatinet, lingère, 33 ans, rue de la Rize, 29, f. 11 h. — Jean-Bapliste Julliard, boucher, 46 ans, rue Paul-Bert, 96, f. 3 h. — Damien Malon, 12 mois, rue Villeroy, 77, f. 1 h. — Veuve Bullaud, née Anne Mornand, journalière, 71 ans, rue Sébastien-Gryphe, 31, f. 9 h.

Quatrième arrondissement. — Archange Battaglino, apprêteur, 61 ans, Hôpital, f. 11 h. Cinquième arrondissement.—Jeanne Perrier, sans profession, 69 ans, chemin des Grenouilles, 14, f. 9 h. — Jacques Bouvier, sans profession, 89 ans, rue de la Pyramide, 61, f. 3 h. Staicme arrondissement. — Masson, dit Auguste Pétret, fabricant d'instruments de musique, 77 ans, rue de Barrême, 4, f. 2 h. — Epouse Chagny, née Marie Celle, sans profession, 29 ans, rue de Vendôme, 15 f. 8 h.

Le meilleur The THE DES MANDARINS

#### BIBLIOGRAPHIE

L'Almanach agricole du Sud-Est, le plus important et le plus répandu de la région, qui vient de paraître, est aujourd'hui en vente chez tous les libraires et marchands de journaux. Le succès de cette publication s'affirme chaque année davantage. Celui de 1893 ne laisse en rien à désirer sur les précédents, il contient netamment la liste de tous les décorés du Mérite agricole (chevaliers et officiers), depuis la fondation de cet ordre cet ordre.

Un excellent article de M. Gérard, directeur du jardin betanique du parc de la Tête-d'Or de Lyon, sur les engrais chimiques en horticulture.

M. Boucher, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, y traite avec sa compétence habituelle de l'élevage et de l'engraissement du gros bétail.

M. Girerd, de Brignais, l'habile viticulteur, y consacre une étude très intéressante sur le gref-

consacre une etude tres interessante sur le greffage de la virne, avec dessins.

Les cultures potagères, fruitières et florales y
sont traitées avec beaucoup d'autorité.

L'Almanach agricole du Sud-Est contient
en outre de nombreux renseignements utiles à
l'agriculture, à la viticulture et à l'horticulture.

Les foires de la région y figurent avec beaucoup
d'exactitude.

Pour recevoir franco l'Almanach agricole du Sud-Est, adresser 0 fr. 50 en timbres-poste à M. A. Godard, son auteur, rue Paul-Bert, 2,

#### PLANTES D'APPARTEMENTS

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré pour l'alimen-tation des plantes à fleurs et feuillage ornemental. La végétation produite par l'usage de cette solution fertilisante est prodigieuse; non seulement il donne aux plantes un as-pect splendide, une floraison et une feuil-laison étonnantes, mais encore il remet en état les plantes maladives ou négligées.

Aux fleurs coupées, il donne une longue durée et un éclat incomparable en mettant une pincée de cet engrais dans l'eau. Prix de la boîte avec notice : 1 fr. 25. Dépôt général AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE, 12, rue Confort, Lyon.

## V. VERMOREL

à VILLEFRANCHE (Rhône)



Nouveau Système TARIF FRANCO

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER Exiger le véritable nom

#### TAVERNE du DRAGON Lyon, 16, rue Lafont (à côté du 6ª Théâtre)

Seul débit de la "ZACHERLBRAU" BOCK: 0.25 - GRAND BOCK: 0.40

Le Gérant : Joseph GEILLON.

Imp. WALTENER ET C', rue Belle-Cordière, 14. - Lyon.